

# ARCHITECTURE CONCEPT



COMP. 88  
 8181 NATABUQ DU DEPOT  
 DEP PERIODIQUES LEGAL  
 1700 RUE SAINT-DENIS  
 MONTREAL H89 P 0 1 COPY



SYSTÈMES D'IDENTIFICATION  
DE MATTHEWS:

## Des communications visuelles, pratiques et distinctives.

Les systèmes d'identification de Matthews projettent vos communications clairement et avec distinction. Ils peuvent informer, diriger, influencer, identifier. A l'intérieur comme à l'extérieur. Du pupitre au toit d'un bâtiment, à l'ensemble d'une bâtisse.

Donner à chaque client, un programme total de communications visuelles—avec nos systèmes d'identification. Matthews offre une gamme de vingt-six styles de lettres de bronze ou d'aluminium. Nos dimensions nos finis et nos couleurs sauront rencontrer vos exigences de visibilité et de durabilité.

Pour votre futur projet, laissez notre système travailler pour vous—et votre client. Dans l'intervalle, écrivez-nous pour votre catalogue.



**JAS. H. MATTHEWS & CO., LTD.**

**Systèmes d'Identification**

B.P. 752-Place Bonaventure, Montréal H5A 1C9, Qué.

15  
7334

# Le bois d'oeuvre lamellé crée un cadre naturel pour les loisirs.

Un matériau de construction naturel comme le bois favorise la détente. Les gens aiment la chaleur et l'ambiance amicale que le bois donne aux lieux de récréation tels que les piscines, les patinoires et les gymnases.

Le bois lamellé et les tabliers de toits Koppers offrent aussi plusieurs avantages pratiques: ils combattent la condensation, possèdent des qualités acoustiques naturelles supérieures et supportent des conditions climatiques extrêmes. De plus, la structure du bois d'oeuvre lamellé peut résister longtemps à l'action du feu.

Le bois d'oeuvre et les tabliers de toits en bois lamellé Koppers répondent aux exigences les plus rigoureuses des architectes et des ingénieurs tout en présentant des qualités esthétiques supérieures.

Renseignements et caractéristiques techniques sur demande.

8335 Meadow Avenue,  
Burnaby, B.C. V3N 2W1  
(604) 522-4664

220 - 11803 - 125th Street,  
Edmonton, Alberta T5L 0S1  
(403) 452-7010

Suite 5, 2885 Jane Street,  
Downsview, Ontario M3N 2J6  
(416) 635-7253

4996 Place de la Savane,  
Montreal, P.Q. H4P 1Z6  
(514) 738-1101

Les matériaux  
de construction

# KOPPERS

International Canada Ltée



## Prix décerné à l'habitat

Ce concours est organisé par le CONSEIL CANADIEN DE L'HABITATION dans le but d'améliorer l'habitat canadien.

Les prix de 1974 seront décernés par le CCH à des architectes, créateurs, constructeurs et entrepreneurs. Tous les types d'habitations, maisons individuelles ou groupées, pourront se qualifier à condition d'être terminées.

Date limite de participation:  
30 septembre 1974.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à:

R.W. Harvey, Secrétaire-trésorier  
Conseil canadien de l'habitation  
Pièces 11 - 15, Edifice de la SCHL  
Ottawa, Ontario.  
K1A 0P7

Tél.: (613) 746-4611 poste 248

## COMPAGNIE NATIONALE DE FORAGE & SONDAGE INC.

— Fondée en 1937 —

615, rue Belmont, Montréal H3B 2L9

*Spécialistes en Géotechnique*

Sondages et forages;  
Contrôle des sols;  
Essais en laboratoire;  
Rapports complets et  
recommandations.

Tél. 871-1117

## Coldstream, la congélation permanente!

**Sans oublier la diminution d'électricité!** Les chambres froides Coldstream sont formées de panneaux de polyuréthane moussé en place, de taille standard, qui sont non seulement robustes et légers mais qui isolent deux fois plus que les isolants classiques. Votre premier placement risque d'être légèrement plus élevé mais à long terme, vos économies vous permettront de le récupérer.

Meilleure isolation, donc réduction du fonctionnement de l'appareillage ... comptes d'électricité moins élevés ... facilité de montage des panneaux modulaires de toute taille. Un produit de qualité fabriqué pour vos *propres besoins*. Nous pouvons vous fournir immédiatement les plans et devis pour les dalles de planchers, les toitures et les charpentes d'acier. Veuillez adresser vos demandes de renseignements à:



Chambres de réfrigération  
et de congélation

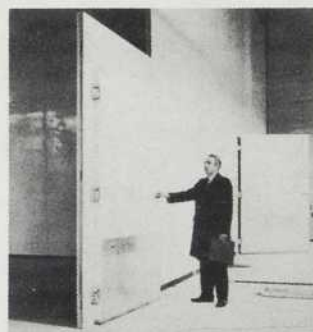


CHAMBRES FROIDES  
**COLDSTREAM**  
DU CANADA LIMITÉE

1855, avenue Sargent, Winnipeg, Manitoba R3H 0E3  
Téléphone: (204) 775-8274 Téléc: 07-57152

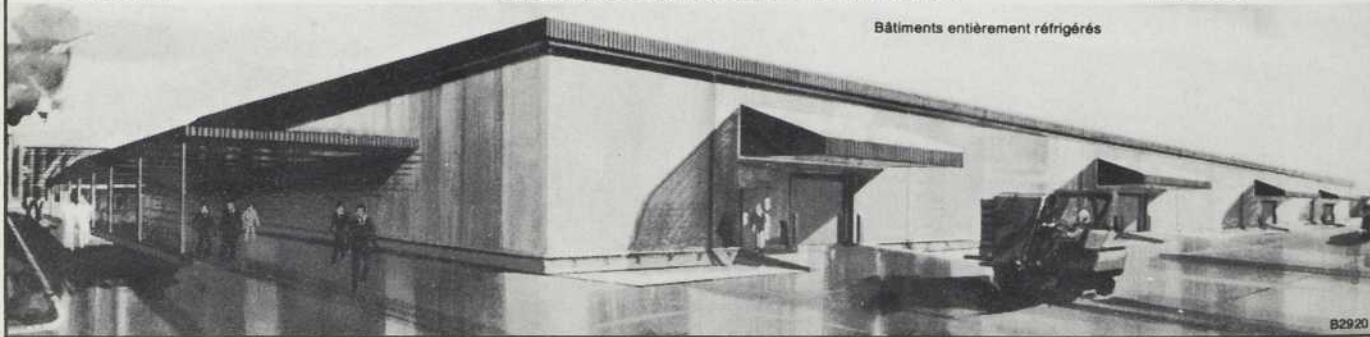
Distributeurs d'un océan à l'autre

ENTREPRISE ENTièrement CANADIENNE



Chambres de réfrigération  
pour entrepôts

Bâtiments entièrement réfrigérés



B2920

# ARCHITECTURE CONCEPT

VOLUME 29

NUMÉRO 324

JUILLET-AOÛT 1974

## SOMMAIRE

Regards	7
Concours d'Idées Aménagement du Village d'Oka	11
La Photo Aérienne de Hugues Gagnon Didier F. Keller	18
Le béton au service de l'Habitat Doïna Doclin	24
Un Syndic, non un Policier Une entrevue avec Laurentin Lévesque Hélène Gosselin-Geoffrion	30
Les Barrières Architecturales: Pourquoi? Jules Arbec	32
Design utile à dessein Une exposition à Ottawa	34
Carnet	38
Annonces	42
Couverture: Perspective du marché d'Oka (Université de Montréal) et plan de site de la région d'Oka (Université McGill). Projets gagnants du Concours d'Idées organisé par SATRA et la municipalité d'Oka pour l'aménagement du Village d'Oka et de ses environs.	

**Hélène Gosselin Geoffrion**  
Rédactrice en chef

**Charles Shewell**  
Editeur de groupe

**Sidney Cohen**  
Vice-président

### Publicité

**Québec** —  
Claude Martin  
310 Ave Victoria, suite 201, Montréal 215  
Tél: (514) 487-2302  
Telex: 05-268516 - Southmag Mtl.

**Ontario** —  
A. B. Moffat  
1450 Don Mills Rd. M3B 2X7, Don Mills, Ont.  
Tél: (416) 445-6641  
Telex: 02-21366 - Southmag Tor.

**Vancouver** —  
Curtis Media Representatives Limited  
636 Clyde Avenue, West Vancouver, B.-C.  
Téléphone: (604) 922-2314  
Telex: JNLCOMM VCR

**Europe** —  
The Westbourne Group  
Crown House  
Morden, Surrey, England.

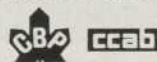
**Japon** —  
International Media Representatives Ltd.  
1 Shiba-Kotohiracho, Minatoku, Tokyo  
Téléphone: (03) 502-0656  
Telex: J22663 - Mediarep, Tokyo

**Yvette O'Cain**  
Production publicitaire

**Ella Nelson**  
Tirage

### Architecture/Concept

est publié par la Compagnie d'Éditions Southam Limitée, qui est au service du commerce de l'industrie et du gouvernement du Canada, avec ses 60 revues, ses 20 salons et expositions commerciales, ses services associés d'information et de recherche, la vente directe par la poste, colloques et les activités relatives aux communications dans la mise en marché. Président du Conseil: St. Clair Balfour, Président et directeur général: Aubrey Joel, Directeur, région de l'Est: Bernard Leblanc; Membre de la Canadian Circulations Audit Board Inc.



Membre de la Canadian Business Press.  
Classé dans l'index des périodiques canadiens.  
Tous droits réservés pour tous les pays.  
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec.

### Abonnement

Canada: \$6.00 par année. \$10.00 pour deux ans.  
Etats-Unis: \$10.00 par année.  
Autres pays: \$20.00 par année.  
Courrier de la deuxième classe —  
Enregistrement no. 0702.



# Super Smoothee\*

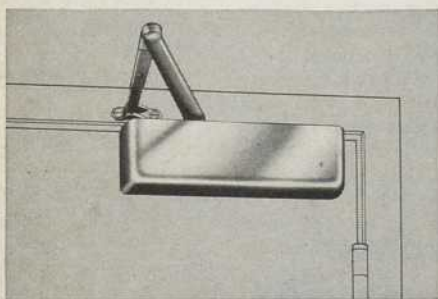
SÉRIE 4040 BREVET EN INSTANCE

ce nouveau ferme-porte renforcé, d'ouverture et de format universels, convient à 30 applications différentes (60 lorsque la retenue en position ouverte est considérée) et se monte de trois façons.

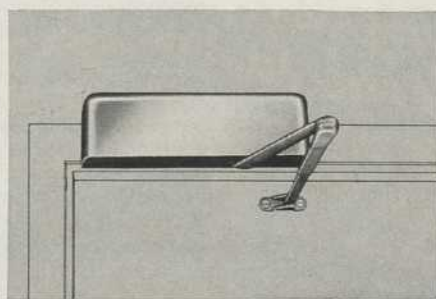
Sa pose se fait plus vite grâce à l'emplacement unique de la plaque de fixation. Super Smoothee\* s'avantage d'un profil bas, d'un système hydraulique à crémaillère, d'un réglage de tension du ressort, d'un contre-batteant et

d'un corps renforcé identiques au Smoothee. Il permet de faire les devis, les commandes et les poses plus facilement et plus rapidement.

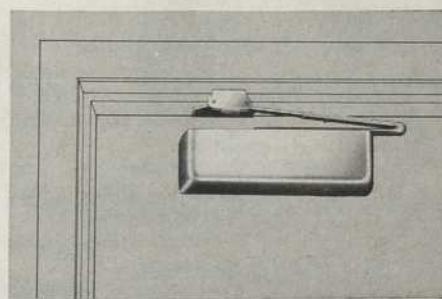
Demandez la brochure N° 374



Côté des pentures  
Ouverture de 120°



Au-dessus de la porte  
Ouverture de 120°



Côté de la butée de porte  
(bras parallèle)  
Ouverture de 180°

## projets

### Immeuble du Gouvernement du Canada rue Sparks, Ottawa

Un vaste ensemble administratif à Ottawa a été annoncé par le ministère des Travaux Publics à un coût estimatif de 50 millions. Délimité par le quadrilatère des rues Sparks, Queen, Kent et Bank, l'ensemble projeté regroupera divers services du Gouvernement fédéral et occupera une superficie de 2,6 acres. Il comptera quelque 945,000 pieds carrés de locaux publics et commerciaux sur trois niveaux, au niveau du sol ainsi qu'aux niveaux immédiatement supérieurs et inférieurs. Le niveau commercial inférieur sera non subdivisé afin de permettre la tenue d'expositions, de représentations ou même en vue de l'aménagement d'une patinoire. Ce niveau s'ouvrira sur les deux autres destinés au public.

De même l'aménagement de promenades intérieures a été pensé en fonction d'un prolongement de celle de la rue Sparks. 300,000 pieds carrés ont été réservés pour fin de stationnement souterrain sur trois étages pouvant recevoir environ 500 voitures.

Le parti architectural offre à l'extérieur un parement de glace-miroir vert

argenté pour les murs des bureaux. 50% de la superficie murale sera occupée par des fenêtres et le reste sera constitué de tympans vitrés réfléchissants. Les halls d'entrée de même que les cages d'ascenseurs et les niveaux commerciaux seront encadrés de surfaces vitrées. Un préau d'une largeur de 15 pieds sera aménagé au niveau commercial inférieur et encerclera l'immeuble. Cette surface ainsi que l'immense superficie du tout sera destinée au public pour des activités de loisirs.

Concernant la partie de l'ensemble située au-dessus du niveau du sol, le ministère des Travaux publics envisage la possibilité du système location-achat de la part des promoteurs, lesquels loueraient l'immeuble au Ministère mais celui-ci en assurerait la gestion, récupérant l'ensemble loué à l'expiration du bail.

La construction devra être parachevée d'ici 1977.

**Architecte du projet:** Michael R. Moor, Ministère des Travaux publics

**Experts-conseils principaux:** Adamson Associates, Toronto

Vladan Milic, associé délégué au projet  
Robert Grossmann, architecte concepteur du projet.

## conférences

### Lorsque tremblent les fondations... Séminaire de la CEE sur les problèmes de la construction

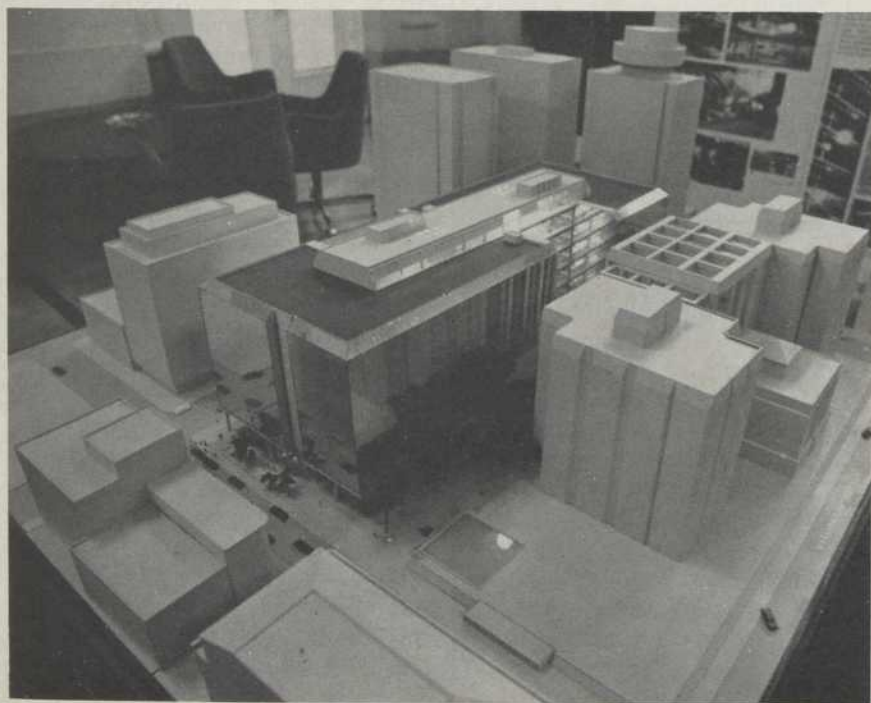
Les problèmes posés par la construction dans les zones sujettes aux tremblements de terre, ou se trouvant dans des terres impropres à la construction, feront l'objet d'un séminaire international en Roumanie du 14 au 24 octobre.

Ce séminaire, organisé par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE) tiendra ses assises au Palais de la République à Bucarest, sur invitation du Ministère roumain de la construction industrielle.

Les participants passeront en revue les connaissances courantes sur la construction dans les régions sujettes aux séismes, ou dans des terrains difficiles, les règlements et les normes en application, et la coopération internationale dans les domaines de la recherche et de l'architecture appliquées à ce problème précis.

Le Secrétariat de la CEE souligne que l'intérêt du séminaire réside non seulement dans l'évaluation des dommages causés par les séismes, mais également dans le fait que la croissance des villes et le besoin d'une utilisation rationnelle du terrain rendent de plus en plus inévitable la construction de bâtiments dans des zones où il est difficile de poser les fondations adéquates. Les connaissances nécessaires à la solution de ces problèmes techniques complexes ne sont pas complètes. De plus, il est important qu'une coopération règne dans ce domaine à l'échelon international.

Les participants pourront visiter l'Institut de recherche du bâtiment (INCERC) à Bucarest ainsi qu'un nouveau faubourg de la ville. Ils pourront également participer à un voyage d'étude de 5 jours à Jassy, Galatzi et Constanza.



# REGARDS



## prix

### Un prix international à la ville de Munich

Le prix international R.S. Reynolds Memorial Award pour l'architecture au service de la communauté a été décerné en mai dernier à Washington à l'occasion du congrès de l'American Institute of Architects aux architectes allemands Bernard Winkler et Siegfried Merschederu pour leur remarquable travail de reconstitution de la vieille ville de Munich (Altstadt) en développant, de concert avec la ville de Munich, une zone exclusivement réservée à la circulation piétonnière.

Le vieux Munich présente un plan typiquement médiéval avec ses rues irrégulières et étroites, bordées d'édifices datant de différentes périodes historiques. Les deux principales artères ainsi que le Carré Marienplatz créent un espace identifiable de 2,800 pieds de longueur. Cet espace, en plus de nombreuses rues secondaires est devenu cette fameuse zone pour piétons. Cette place publique maintenant des plus animées a été rendue possible grâce à l'action commune d'hommes d'affaires, d'urbanistes et de membres du gouvernement qui voyaient le centre de Munich déserté au profit de centres commerciaux en périphérie urbaine, cas des plus fréquents aussi sur notre continent.

En 1969, un plan d'aménagement et de restauration du Vieux Munich était accepté et impliquait la restitution aux piétons de cette zone en proposant de nouveaux circuits routiers qui formeraient un anneau autour de la vieille

ville, des facilités de stationnement dans cette zone périphérique ainsi que la construction d'un nouveau système de transport souterrain. C'est ainsi que ce qui était auparavant une zone cauchemar pour automobilistes est maintenant devenu un secteur charmant et actif et un exemple triomphant de reconstruction et de conservation de l'héritage culturel d'une communauté.

### Gagnants du prix du président du Conseil national de l'esthétique industrielle

Le Conseil national de l'esthétique industrielle annonce la remise du prix du Président 1973, pour gestion en design à trois firmes ontariennes dont les activités respectives sont: la mise en marché de cadeaux, la fabrication de voiliers, la fabrication de portes et fenêtres à usage résidentiel.

C'est à Bowring Brothers Limited que revient le prix d'excellence, pour le programme de gestion en design conçu à l'intention de sa chaîne de boutiques de cadeaux.

C & C Yachts Limited, dont les voiliers connaissent un succès commercial et sportif remarquable tant au Canada qu'à l'étranger, et Dashwood Industries Limited, un des principaux fabricants canadiens de portes et de fenêtres à usage résidentiel, ont reçu chacun un accessit.

Le prix du Président, décerné annuellement, signale à l'attention du public la contribution exceptionnelle apportée à la cause du design de qualité par le programme de gestion en design de firmes canadiennes.

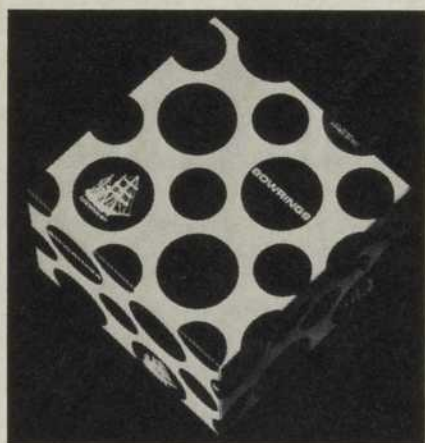
Les prix sont attribués pour un usage judicieux du design dans la fabrication de produits, la distribution de services, la conception d'une image de marque, aussi bien que dans l'aménagement d'usines, de bureaux ou de magasins. Les Petites Boutiques (pour lesquelles la responsabilité de la gestion en design incombe au Bowring Innovator Group de Toronto) et, plus récemment, les Boutiques Canada, sont aujourd'hui les successeurs d'une firme canadienne fondée à Terre-Neuve en 1811 par Benjamin Bowring.

A la fin de 1974 il y aura dans tout le Canada quelque 60 Boutiques Bowring. La première Boutique établie aux Etats-Unis a été inaugurée en mars dernier à Paramus, New Jersey. Quatre autres ouvriront leurs portes au cours de l'année. Entre 1975 et 1978, Bowring se propose d'ouvrir 30 Boutiques, chaque année, dans toute l'Amérique du Nord.

C & C Yachts Limited, avec son siège social et ses bureaux de design à Port Credit, possède deux usines dont l'une à Oakville affectée à la fabrication sur commande et l'autre à Niagara-on-the-Lake pour la fabrication en série. Elle est la seule entreprise publique de fabrication de voiliers en Amérique du Nord.

Dashwood Industries est une importante usine de huit acres, située à Centralia. Cette usine produit une gamme considérable de portes et de fenêtres modulaires en bois nu et en bois revêtu de vinyle.

Les moyens de production, presque totalement automatisés, permettent non seulement d'éliminer à peu près



complètement les pertes de mouvement mais aussi de réutiliser les déchets de bois et la sciure.

Le prix du Président pour gestion en design a été décerné pour la première fois en 1970 par le Conseil national de l'esthétique industrielle. La Direction générale du design, ministère de l'Industrie et du Commerce, se charge de l'administration de ce programme.

En décernant chaque année un ou plusieurs prix, le Conseil national de l'esthétique industrielle se propose de citer en exemple les réalisations des firmes à qui ces prix sont attribués.

## nouvelles

### Calendrier Parisien

#### Exposition Marcel Breuer

Pour les gens qui voyagent, nous vous annonçons que deux expositions se tiendront cet été au Centre de Création Industrielle à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, au 107 rue de Rivoli.

La première exposition tenue du 7 juin au 9 septembre est consacrée à l'oeuvre de l'architecte, français d'origine, Marcel Breuer. Cette exposition que l'American Federation of Arts fait actuellement circuler, a été organisée par Arthur Rosenblatt, Directeur adjoint au Département d'Architecture et de Planification du Metropolitan Museum of Art de New York, où elle fut présentée pour la première fois en novembre 1972. L'exposition itinérante, se compose de 107 panneaux photos, 9 maquettes d'architecture, 10 pièces de mobilier et de 3 tapisseries.

Marcel Breuer est né en 1902 à Pecs en Hongrie. Il suit à Vienne les cours de peinture et de sculpture de l'Académie des Beaux-Arts. A l'âge de 18 ans, il entre au Bauhaus alors dirigé par Walter Gropius, à Weimar. Dès le début, Breuer est attiré par le dessin d'ameublement: en 1924, il prend la direction de la section "ameublement" du Bauhaus. En 1928, il s'installe comme architecte et décorateur à Berlin. En 37, il part enseigner aux Etats-Unis invité par Gropius, alors en charge de la section d'Architecture à l'Université Harvard. Associés, ils ouvriront une agence à Cambridge dans le Massachusetts. Tous deux auront une très grande influence sur la jeune génération américaine. En 1946, Breuer s'installe à New York où il ouvre sa propre agence.

Jusqu'en 1952, son activité se limite pour l'essentiel à des maisons individuelles et il se révèle bientôt comme un des maîtres de l'architecture domestique contemporaine.

Par la suite, organismes publics et industriels lui passèrent des commandes qui ne cessèrent de s'accroître en nombre et en importance. Immeubles de bureaux, Ecoles, l'UNESCO (avec Nervi et Zehrfuss), bâtiments administratifs, le Whitney Museum à New York et autres musées, grands magasins, bâtiments pour congrégations religieuses, constituent alors l'essentiel de son activité.

Un catalogue illustré comprenant des essais de Wolf Von Eckhardt, critique d'architecture au Washington Post, et de Richard Stein, architecte, accompagne l'exposition.

#### Exposition Matériau, Technologie, Forme

Cette seconde exposition se déroule du 7 juin au 2 septembre également au Centre de Création Industrielle. A l'heure où la civilisation industrielle est mise en cause dans les pays mêmes qui l'ont vu naître et l'ont façonnée, c'est-à-dire en Occident, où sa conséquence directe, la "consommation" pose les problèmes que l'on sait tant sur le plan économique que sur le plan de l'éthique pure, un bilan s'impose. Quant et

comment l'homme occidental est-il passé du travail manuel à la mécanisation, de la fabrication d'objets uniques à la production de masse, de l'autonomie créatrice à la consommation de biens et services industriels?

En bref, c'est de l'histoire de la révolution industrielle qu'il s'agit, des produits du quotidien au niveau urbain et au niveau individuel et de leur antithèse, le "style", c'est-à-dire le goût bourgeois prolongé artificiellement avec les connotations individualistes et nationalistes qu'il suppose. L'exposition de ce bilan comporte cinq sections:

La première: "premiers matériaux, premières techniques" est une évocation des principales innovations techniques, de la préhistoire à la haute antiquité.

La seconde: "la continuité de l'artisanat dans les civilisations traditionnelles et les arts populaires en Occident" traitera de l'artisanat.

La troisième: "Le compagnonnage" explique les origines et la formation d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée.

La quatrième: "La Révolution Industrielle" occupe une salle charnière, consacrant le passage de l'artisanat au machinisme. Elle se compose d'un bilan technologique et historique des innovations techniques.

Quant à la cinquième section, "la production de masse 1945-1973", elle représente 30 ans d'évolution formelle des objets quotidiens de la production de masse, accompagnée de son contexte publicitaire.

A l'occasion de cette exposition, le Centre de Création Industrielle publie un recueil de textes réalisés par les organisateurs et préfacé par l'historien Henri Lefèbvre.

#### Interdesign 74/Ontario

Vingt-six pays membres du Conseil International des Sociétés de Design Industriel ont annoncé leur intention d'assister à l'atelier Interdesign 74 tenu en Ontario dans la région de Port Hope-Cobourg en août pour une période de deux semaines. Le thème de cet atelier international de designers indus-

# REGARDS

triels, le premier à se tenir dans l'hémisphère occidental, est "Le design industriel et les petites communautés". Interdesign 74/Ontario est organisé par l'Association des Designers industriels canadiens. Durant cette réunion de deux semaines, d'importants designers industriels canadiens et du reste du monde examineront les problèmes que connaissent ces deux petites communautés gravitant autour de la prestigieuse Toronto que sont Port Hope et Cobourg. Cet atelier est envisagé comme un cas-type devant démontrer des implications de beaucoup plus larges pour les autres petites communautés tant au Canada que de par le monde.

## Présentation de l'oeuvre de Moshe Safdie, à la Galerie nationale du Canada, Ottawa

Une présentation de l'oeuvre de Moshe Safdie, architecte et urbaniste de réputation mondiale, était inaugurée officiellement à la Galerie nationale du Canada, Ottawa, le jeudi 4 juillet. L'exposition se continue jusqu'au 2 septembre prochain. L'artiste Moshe Safdie était présent lors du vernissage officiel.

L'exposition intitulée: *Moshe Safdie: un jardin pour tout le monde* ne sera vue que dans la capitale fédérale et est présentée dans le cadre et l'esprit de *Festival Canada 74* qui a lieu comme par les années précédentes à Ottawa au mois de juillet.

Elle gravite autour des trois grands thèmes qui sont à la base des conceptions innovatrices de Safdie et de sa vision de l'architecture et de l'urbanisme: l'application de techniques industrielles à la construction d'édifices, le respect inconditionnel de l'espace vital et l'intégration de cet espace dans un système communautaire fonctionnel. L'exposition retrace la carrière de l'architecte en 200 photomontages de ses plans, dessins et écrits; elle présente également des agrandissements photographiques de ses plus célèbres créations, notamment: Habitat 67, Montréal; San Francisco State College Union; Indian Carry Resort, Saranac (New York); Rochester Habitat, New York; Habitat Puerto Rico; Yeshivat

Porat Joseph, Jérusalem; Habitat New York; Tropaco Resort, Iles Vierges; Western Wall Square, Jérusalem; Habitat Israël; Le Centre culturel de Paris (concours) et Coldspring, Baltimore. Elle a été organisée par The Baltimore Museum of Art en étroite collaboration avec Moshe Safdie et rendue possible grâce à un don de la National Endowment for the Arts, Washington, D.C.

Au cours de l'été, les Services Éducatifs de la Galerie nationale du Canada, en marge de l'exposition, présenteront des films, causeries et visites guidées ayant trait à l'architecture et à l'urbanisme.

Moshe Safdie avec le concours financier du Conseil des Arts a écrit un livre intitulé *For Everyone a Garden*, publié par Tundra Books de Montréal et distribué par Collins Publishers, Toronto. Ce livre et une publication antérieure de Safdie *Beyond Habitat* sont en vente à la boutique du livre située à la Galerie nationale du Canada.

## Nouvelles de l'Ordre

### Elections du Comité Administratif de l'Ordre des Architectes

Le Bureau de l'Ordre des architectes du Québec a annoncé l'élection des personnes suivantes comme membres du comité administratif de l'Ordre pour 1974-1975:

Président: Jean-Luc Poulin, architecte, professeur titulaire d'architecture à l'Université de Montréal et exerce sa profession à Laval.

Vice-président: Denis Bouchard, architecte à la Ville de Montréal.

Vice-président: Marvin Cohen, architecte associé au bureau Cohen et Godel, à Montréal.

Vice-président: Irénée Goudreau, architecte associé au bureau Longpré, Marchand, Goudreau, Dobush, Stewart, à Montréal.

Membre représentant le public, nommé par l'office des professions du Québec: Francyne LeMarbre. Mlle Le-

Marbre est recherchiste à Radio-Canada.

### Relations entre l'ordre des architectes du Québec (OAO) et L'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)

L'Institut royal d'architecture du Canada, dont faisait partie l'OAO comme association constituante jusqu'au 7 mai dernier, est l'objet de remises en question périodiques depuis plusieurs années, non seulement par l'OAO, mais aussi par d'autres associations provinciales.

L'Ordre des architectes s'est inquiété particulièrement de la lourdeur des structures de cet organisme national, de ses difficultés financières et de son apparente inefficacité. L'IRAC, dont les objectifs sont essentiellement d'ordre culturel, a toujours tenté de s'immiscer dans les problèmes qui sont strictement de juridiction provinciale, tels que la formation des architectes, l'admission à la pratique, etc, plutôt que de se limiter à ses propres objectifs. Il faut voir là l'une des causes de son inefficacité et de ses problèmes financiers.

L'OAO a tenté un dernier effort depuis 1971 en vue d'amener l'IRAC à se restructurer, mais sans succès. Au cours de l'automne 1973, un exposé de la situation était rédigé et un référendum fut lancé auprès des architectes du Québec en janvier 1974. Les questions posées étaient les suivantes:

- 1 - L'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ) exige de l'IRAC la refonte de ses structures, la redéfinition de ses objectifs et la réorganisation de ses modes de fonctionnement.
- 2 - L'AAPQ continue d'oeuvrer à l'intérieur des structures actuelles de l'IRAC et accepte l'augmentation de la cotisation annuelle.

Les résultats de ce référendum ont été on ne peut plus nets:

83% des membres ont répondu oui à la première question, soit 94% chez les membres d'expression française et 58% chez ceux qui sont d'expression anglaise.

# CONCOURS D'IDÉES

## IDÉE D'OKA

Université de Montréal

## ENTOUR OKA

Université McGill

En novembre dernier, Architecture Concept vous annonçait un concours d'idées pour l'aménagement du Village d'Oka, organisé par la Municipalité d'Oka, en collaboration avec le SATRA (Service d'Aménagement du territoire de la région aéroportuaire, du Ministère des Affaires Municipales) afin d'utiliser les attraits du site d'Oka à des fins de développement touristique, récréatif et résidentiel. Ce concours était ouvert exclusivement aux étudiants inscrits dans une des Ecoles d'architecture de la Province de Québec, à savoir les universités de Montréal, McGill et Laval.

Les résultats ont été annoncés en avril dernier et les honneurs reviennent ex-aequo aux équipes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Nous reproduisons à titre d'introduction, les quelques objectifs principaux qui avaient été identifiés par la Municipalité d'Oka afin de guider les équipes participantes à ce concours.

- contrôler l'utilisation du sol et éviter de perdre le bénéfice d'un site exceptionnel encore très bien conservé.
- développer sur le plan économique le potentiel récréatif et touristique du village et de sa région.
- rentabiliser les investissements municipaux actuels et futurs en infrastructures et équipements communautaires.
- augmenter l'autonomie du village par la création d'emplois et le développement de secteurs résidentiels tels qu'identifiés dans le plan d'urbanisme.

Le programme du concours peut se diviser suivant deux volets: Le premier volet est de discuter, structurer et détailler les équipements qui semblent nécessaires au développement du village et de la région suivant les objectifs municipaux. Voici une liste des équipements qui pourraient être réalisés d'ici 20 à 25 ans:

- un centre hôtelier pouvant accueillir des congrès (200 à 300 chambres)
- une marina pouvant accueillir des bateaux à quai (150 environ) et comportant également un centre de voile, cette marina pourrait être conjuguée avec d'autres équipements

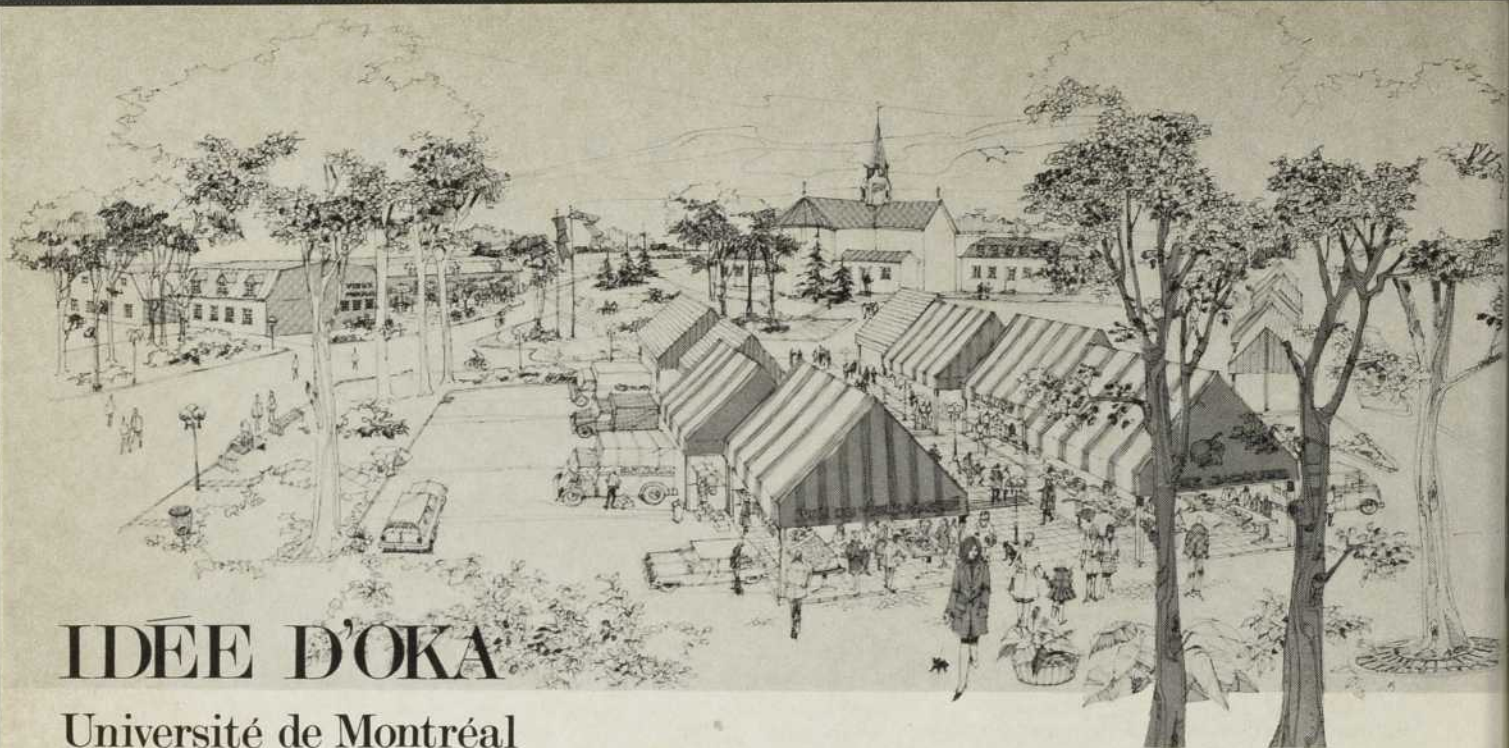
tels que commerces, restaurants et développements résidentiels saisonniers ou permanents (en phases successives pour un total de 150 logements)

- des services commerciaux reliés au tourisme; c'est-à-dire restaurants, centre d'artisanat, etc. (une ou plusieurs unités)
- des services commerciaux de base pour la population résidente (une ou plusieurs unités)
- un ou plusieurs centres de loisirs et de récréation
- des développements résidentiels de type unifamilial et multi-familial pour un total de 500 logements environ (tenant compte des perspectives de croissance de la population)
- des équipements reliés à ces développements: centres communautaires, terrains de jeux aménagés, etc. . .

Cette liste n'est pas limitative; elle peut toutefois être utilisée telle quelle en vue de la préparation du design de l'ensemble.

Le deuxième volet du programme touche l'aspect "design" de l'ensemble du projet. Il s'agit de la transposition dans l'espace des éléments du projet dont le contenu aura été préalablement discuté dans le premier volet. Tous les participants devront alors se conformer à ces exigences minimales à savoir préciser:

- la localisation et les types d'équipements ou d'utilisation du sol proposé
- les phases de développement par ordre de priorité
- l'enveloppe architecturale ou le "design" des structures ou aménagements proposés avec tous les détails nécessaires
- le choix du "parti" d'aménagement avec les justifications qui s'imposent
- la réglementation de construction ou d'esthétique proposée.



# IDÉE D'OKA

## Université de Montréal

José Faubert  
Annie Luttgen  
Claude Provencher  
Jacques Rousseau  
Franco Ruccolo

### La récréation et l'avenir d'Oka

La demande actuelle dans le domaine des loisirs et de la récréation compte plusieurs aspects et le potentiel varié d'Oka permet de satisfaire beaucoup d'aspirations: loisirs pour vacanciers, loisirs de fin de semaine, loisirs d'un jour et tout cela été comme hiver, comme notre étude du potentiel récréatif du territoire étudié l'illustre. De nos jours, on parle beaucoup de conservation et de protection du milieu. Dans le cas d'une région comme Oka appartenant au secteur privé (l'agriculteur, en général), la rentabilisation par l'industrie récréative est un moyen effectif de conservation. Pour cela Oka a besoin d'une clientèle

assidue que lui offre Montréal qui viendra "dans l'ouest" à l'année longue y chercher la nature, le grand air, la détente; le touriste occasionnel, qui offre une population fluctuante, viendra pour l'originalité, l'histoire et le site exceptionnel. La rapidité avec laquelle on peut accéder à la région d'Oka et les moyens d'accès variés (exemple: un bateau-mouche faisant la navette entre Montréal et le village) offre à une population dépourvue en espaces verts une évasion à bon marché.

### Idées d'Oka

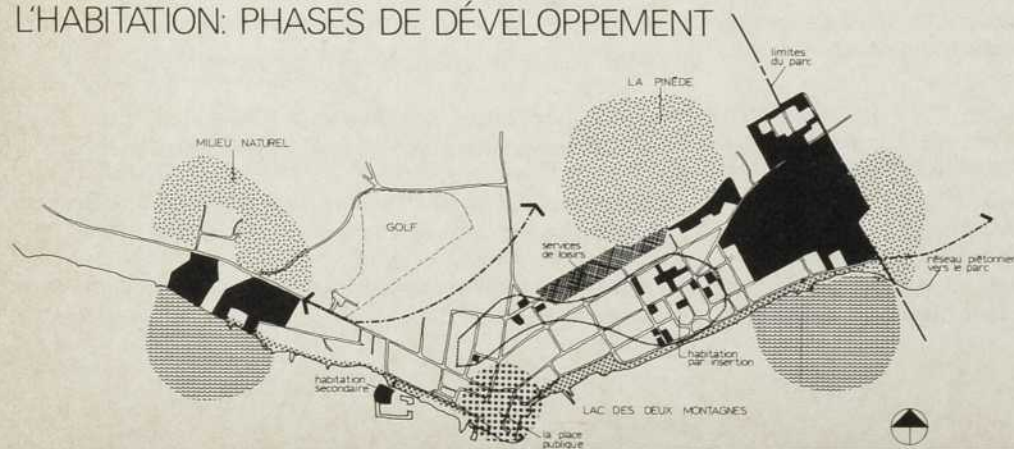
L'existence de services et de commerces dans le village d'Oka, la seule agglomération importante dans la zone étudiée, oriente le schéma conceptuel d'aménagement vers une intensification du rôle d'Oka comme pôle de services qui attire le villégiateur et le distribue dans la région. L'équipement récréatif nécessaire pour occuper cette population de villégiateurs requiert très peu d'investissements; la saison estivale est déjà bien pourvue en installations de tout genre: plages, marina,

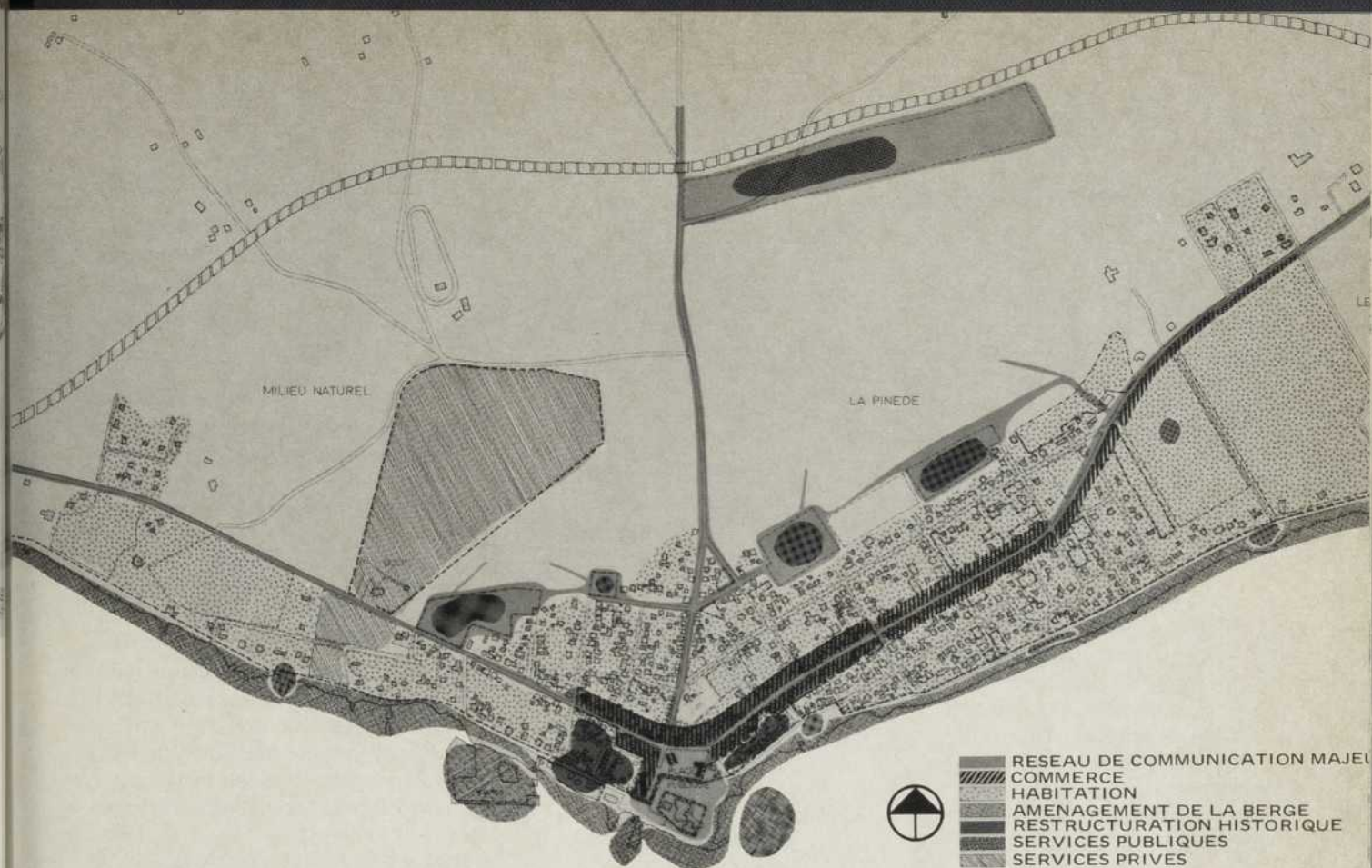
école d'équitation. . .En hiver prime surtout la récréation extensive, telle ski de fond, raquette, patinage, qui prendrait volontiers parti de ces champs immenses inutilisés dans cette saison et qui accueillerait tous ces sportifs de grande nature.

Cependant, il faudrait revitaliser le secteur historique et culturel de cette région, particulièrement bien pourvue d'attraits de ce genre. Plusieurs personnalités y ont laissé leur trace parmi les Indiens, les Sulpiciens et les habitants, tantôt par des bâtiments, tantôt par des monuments qui tous profiteraient d'une remise en valeur; ils pourraient s'inscrire dans un circuit de découverte de la région.

Pour notre part, ces faits historiques et culturels ont en partie guidé le plan d'aménagement proposé. Vis-à-vis la présence de territoires indiens, plus précisément, nous proposons d'éviter toute planification récréative et toute initiative provenant des secteurs privé et public dans ces territoires et d'identifier la présence historique des Indiens dans le village.

## L'HABITATION: PHASES DE DÉVELOPPEMENT





## PERCEPTION SCHÉMATIQUE DES FONCTIONS

### De réalisation facile

Ce qui doit être amélioré, ce sont les différents services et commerces de restauration et d'hébergement dont on peut pourvoir à la fois la région et le village. La distribution à travers la zone de points de dégustation (nous ne sommes pas sans connaître le fromage d'Oka, son miel, ses vergers splendides, ses érablières. . .) combine sans doute attrait culturels et rentabilité. La campagne se prête bien de même au camping et à un mode d'hébergement original, l'hébergement chez le fermier. Dans Oka, une zone publique doit être réalisée afin d'accueillir le villégiateur, l'informer, le restaurer et enfin l'héberger, sans toutefois nuire aux résidents d'Oka qui, tout en étant prêts à voir s'affirmer un tel rôle pour le village, veulent conserver le caractère privé de leur endroit de résidence. Donc — une place publique autour de

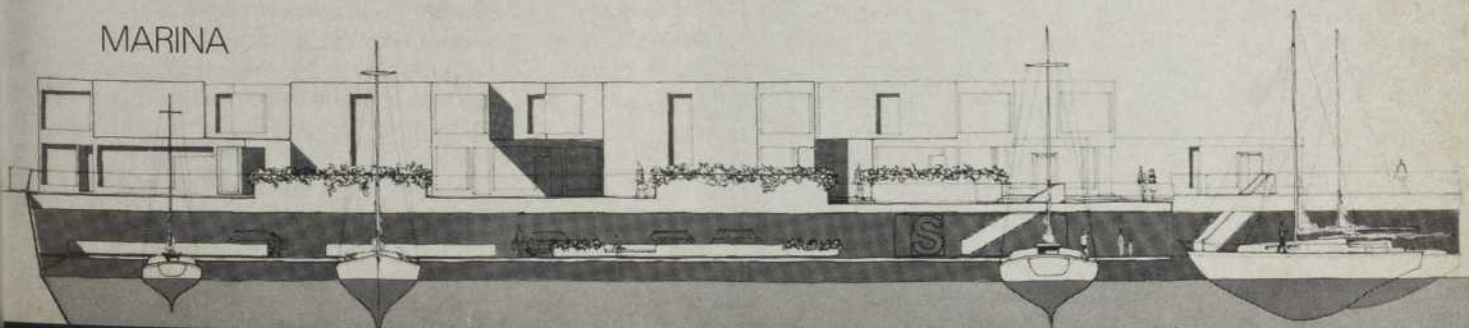
laquelle graviteraient restaurants, terrasses, auberges pour tous les goûts, toutes les bourses, pourrait devenir un point d'intérêt majeur, à l'écart de l'habitation, au carrefour des voies de circulation importantes; elle pourrait être un théâtre à ciel ouvert, une aire d'expositions, un marché;

- l'intensification de la zone commerciale existante, en lui conservant son développement linéaire autour duquel se sont organisées les aires résidentielles,
- les principes de conservation s'appliquent aussi dans les limites du village: donc, récupération des berges selon la loi des "3 chênes" et la non-exploitation de la pinède, richesse de l'endroit, paradis du mycologue,
- des aires de repos et de pique-nique en périphérie des zones vertes éviteront la dispersion des touristes dans le village.

### Aménagement d'envergure

Une réalisation importante du plan appartient au secteur résidentiel. Une partie du stock en demande est obtenue grâce à la rénovation et à l'insertion dans le village même. Pour réussir à répondre à la demande croissante et afin d'éviter une modification du caractère villageois par une trop forte densité, il faut s'éloigner du centre pour une nouvelle zone résidentielle. On donnera à celle-ci une expression différente par l'utilisation de la maison en bande, cela pour élargir l'éventail de choix, pour offrir une intervention possible au problème moderne de l'automobile et afin de favoriser l'accès à la propriété du résident moyen. Cette nouvelle population en appellera à de nouveaux services communautaires, tels école, centre sportif, atelier culturel, C.L.S.C.

## MARINA



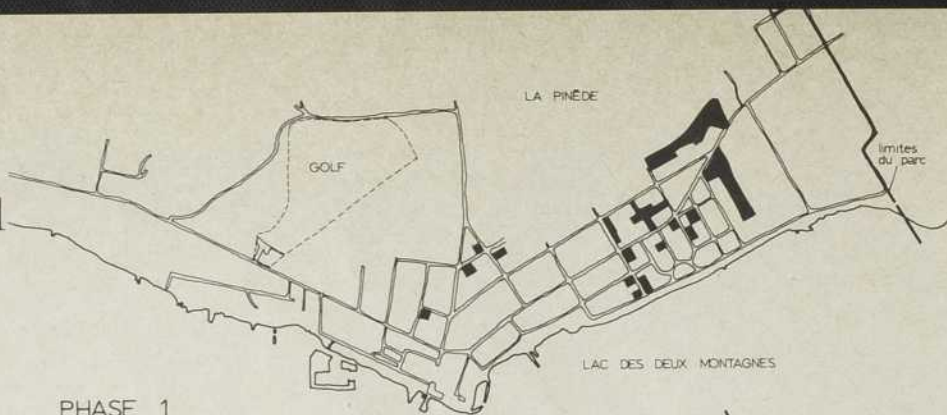
# IDÉE D'OKA

## Université de Montréal

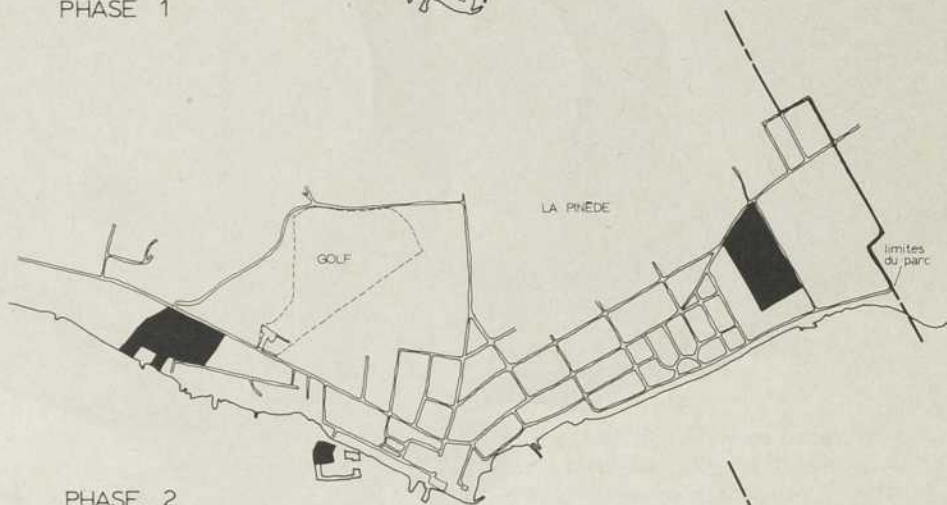
La municipalité prévoyait le déplacement et l'agrandissement de la marina pour des raisons d'accessibilité. Nous envisageons pour notre part le développement du centre nautique sur son site actuel, étant donné l'amélioration possible de l'accès et l'incidence de cette activité sur le centre du village. Le concept y prévoit un stationnement intégré et de l'habitation temporaire.

La proximité de l'aéroport international laisse entrevoir la possibilité d'un centre hôtelier et d'un centre de congrès à Oka. L'élaboration de telles structures dans un tissu villageois doit être abordée avec prudence afin d'éviter toute brutalité d'insertion. L'implantation par phases successives est un moyen de faciliter cette insertion et permet de suivre l'évolution de la demande.

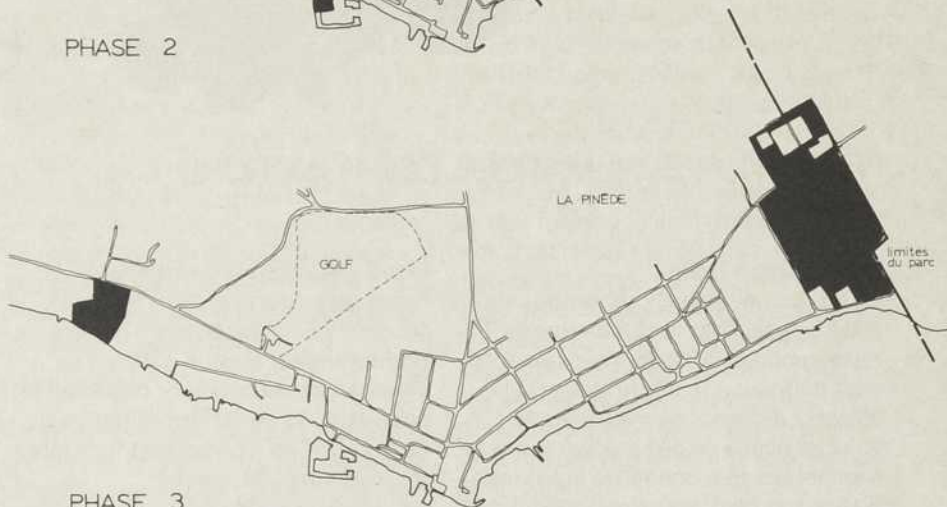
Quelles que soient les réalisations, il ne faudra jamais perdre de vue l'échelle villageoise et faire en sorte que les nouvelles structures s'y conforment, à la fois dans l'esprit d'un respect de l'environnement naturel et de la considération d'une population autochtone qui a jadis choisi ce site pour la qualité du milieu.



PHASE 1



PHASE 2



PHASE 3

### L'HABITATION: PHASES DE DÉVELOPPEMENT

#### Sommaire des propositions

##### Pour la région

**Considérations** Le village d'Oka est entouré de zones récréatives variées: la lac des Deux-Montagnes, le parc Paul Sauvé, la campagne. Oka est la seule agglomération dans toute la zone étudiée.

**Proposition:** Oka pourrait endosser le rôle de distributeur de services pour le touriste et le villégiateur attiré par les loisirs variés de la région.

C: La qualité visuelle de la région.  
La culture des terres arables.

Les attraits historiques et culturels.  
P: Ce territoire à vocation agricole accepterait une vocation de récréation extensive qui ne requiert qu'un minimum d'équipement et qui rentabilise la conservation du milieu.

C: Nous ne voyons aucun avantage à surcharger l'infrastructure routière surtout lorsque des propositions sont faites qui entraînent la détérioration de milieux à écologie fragile.

P: Une utilisation rationnelle du réseau routier existant.

##### Pour le village

C: Récupération des berges.

Conservation de la pinède.  
Exigences de développement.

P: Un zonage conservant le caractère du village, c'est-à-dire une zone commerciale centralisée connexe aux zones résidentielles, la présence d'un milieu naturel accessible.

C: Oka est un village résidentiel.  
Un nouveau rôle de pôle de services

P: Ouverture de certains espaces au public afin de l'accueillir, telle une place publique.

C: La pinède est un milieu naturel à conserver mais qui doit être accessible

P: Installations d'aménagements minima, tels aires de repos, de pique-nique et camping.

# ENTOUR OKA

## Université McGill

Richard Hatch  
Paul MacKinnon  
Brian Palmquist  
David Robinson

### Le problème

Planifier et dessiner les aménités et les affectations du sol nécessaires pour que la région puisse se développer en aire récréative desservant la région métropolitaine, l'aéroport Mirabel et les environs même d'Oka, tout en préservant, rehaussant et élargissant les aires agricoles pour mieux balancer les deux affectations majeures.

### Les études analytiques

Nous avons commencé par une considération du potentiel agricole et de l'adaptabilité récréative de la région employant une méthode adaptée d'Ian McHarg, l'auteur de "Design with Nature".

On a ressenti que la ville d'Oka, tout en étant le centre de la région, manquait de définition exacte, laissant le voyageur deviner l'étendue de la ville. En contraste avec le reste de la région, le système cadastral manquait aux alentours d'Oka, contribuant à la confusion de son caractère.

Afin de remplir nos désirs d'utilité et d'efficacité maximum envers les fonctions récréatives, on a conçu notre "ENTOUR OKA".

Notre solution: Un réseau intégré de circuits et destinations dessiné pour le bénéfice de..

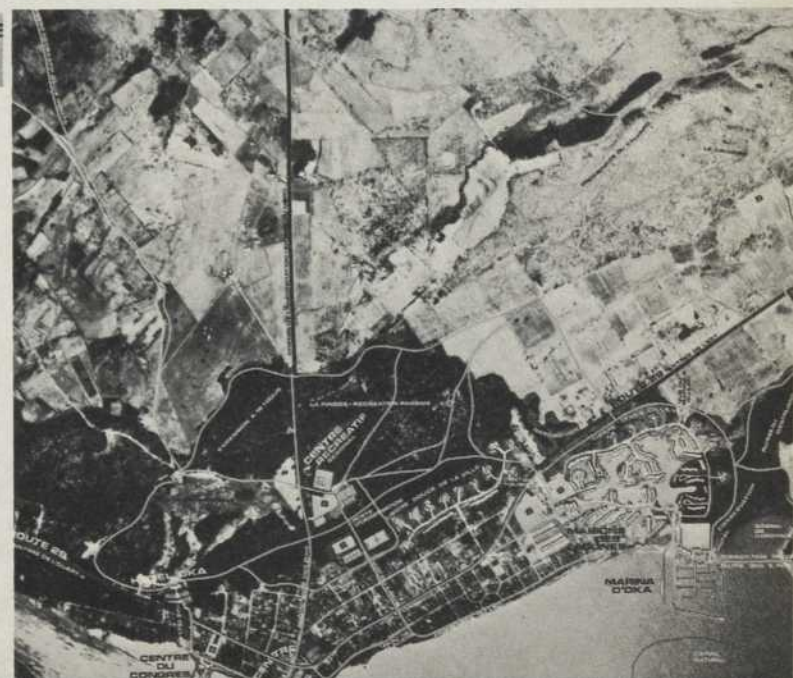
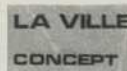
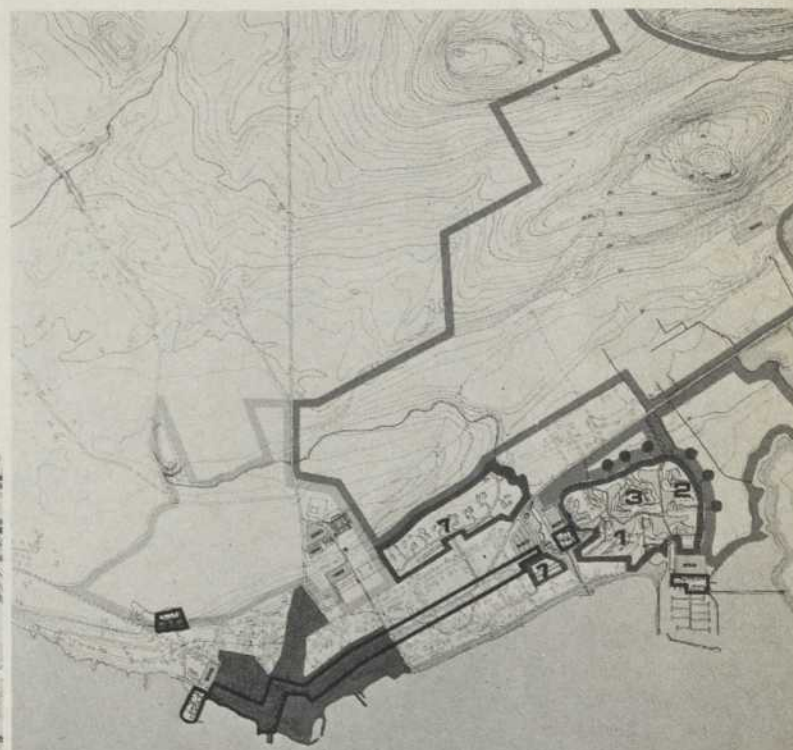
- la population urbaine venue de Montréal à Mirabel.
- ceux qui voudraient habiter un tel environnement.
- le visiteur insouciant, le voyageur et son bateau, ski-doo, cheval, ou ses raquettes.

Notre concept "ENTOUR OKA" peut créer dans la région un réseau d'éléments et sentiers dont chacun par lui-même garde sa valeur récréative tout en se mariant avec l'environnement avoisinant.

Un plan d'affectation de sols bien défini est vital à la réalisation de ce concept. "ENTOUR OKA" propose d'établir les divisions de zonage et phasage suivantes:

### Zonage

- Urbain: Les agglomérations d'Oka et St. Joseph du Lac.
- Agriculture: Les aires utilisées pour des vergers ou d'autres fonctions agri-



coles.

- Institution: Les terrains retenus et utilisés par ordres religieux ou sociaux.
- Récréation active: L'accès permisible de véhicules.
- Récréation passive: L'accès interdit de véhicules.
- Villégiature: Des chalets d'individus.
- Conservation: Des aires d'accès très limitées, pour fins de préservation et d'études.
- Propriété Indienne: Toutes les grandes propriétés Indiennes dont le développement est sous leur contrôle.

### Phasage

Au point de vue Phasage, "ENTOUR OKA" suit les projections d'élargissement de SATRA en proposant le phasage suivant:

Phase I	de 1970 à 1980
Phase II	de 1980 à 1990
Phase III	de 1990 à 2000

### L'Entrée à la Région

Il est prévu que l'Autoroute 640 apportera quelque 10,000 personnes par jour moyen d'été à la région d'Oka. En plus du Chemin du Parc Sauvage proposé par SATRA, "ENTOUR OKA" propose la création d'une route panoramique traversant le nord de la région dans la première phase du développement.

### La Ville d'Oka

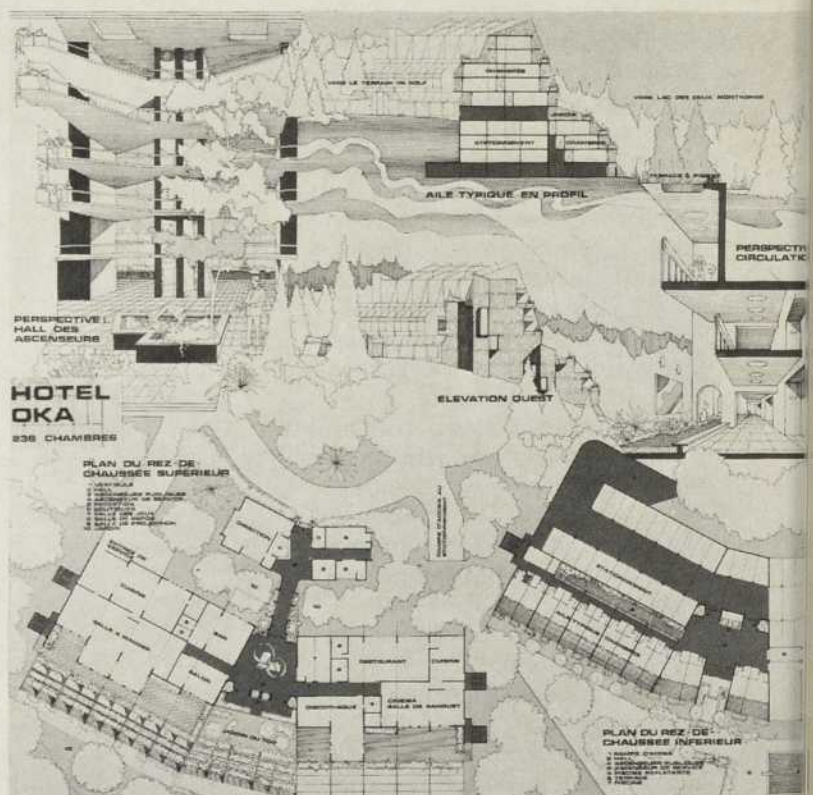
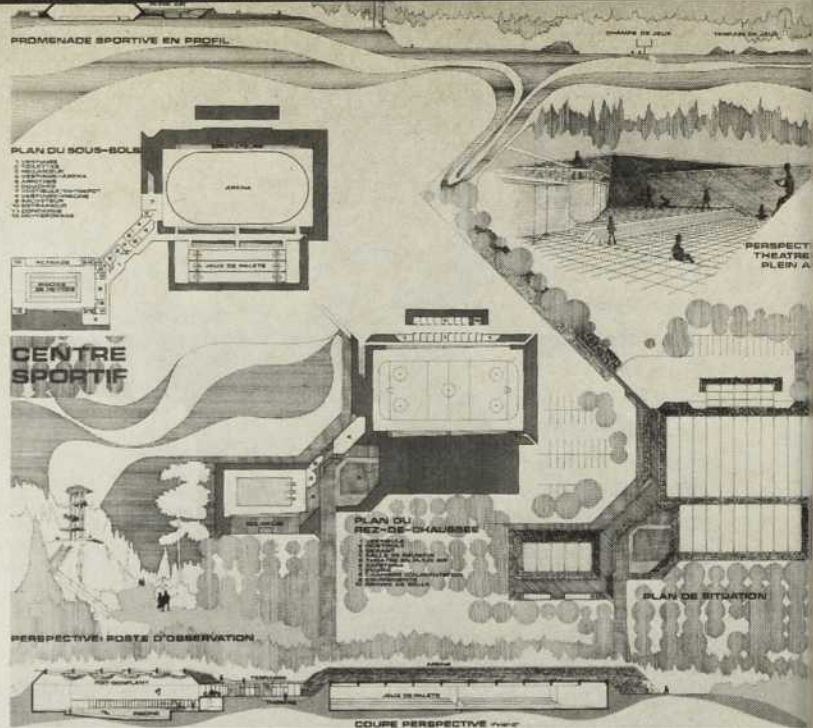
"ENTOUR OKA" connaît le désir que la ville d'Oka demeure le centre de la région.

Pour les touches finales de notre canevas, "ENTOUR OKA" propose d'établir un réseau intégré et phasé. Les principes généraux de ce réseau incluent:

- 1° L'utilisation de nouveaux développements comme lisière à la ville, c'est-à-dire placer les nouveaux développements aux lisières de la ville pour qu'ils ne détruisent pas son échelle et son caractère.
- 2° Remplir les trous architecturaux pour rajeunir la voie commerciale.
- 3° Employer le zonage spécial pour préserver les structures historiques afin d'introduire une nouvelle base historique à la ville.
- 4° Augmenter l'utilité des terrains au bord de l'eau.
- 5° Etablir des accommodations hôtelières et un Centre de Congrès reliant la ville à l'aéroport Mirabel.
- 6° Etablir des développements résidentiels comportant 700 unités.
- 7° Fournir du stationnement au périmètre de la ville pour servir aux visiteurs.

### Le Centre-Ville d'Oka

Le concept de planification prend



comme précédent le plan traditionnel d'un village canadien français: les espaces verts publics, une présence religieuse, la voie maritime. Différemment au plan traditionnel, la rue principale d'Oka, rue Notre Dame, passe au Nord de l'église, éloignant le voyageur de l'eau. "ENTOUR OKA" rétablirait le rapport entre le piéton et le Lac des Deux Montagnes en créant un espace vert commun entre l'église et la route 29 reliant les activités du bord de l'eau avec la voie commerciale.

### Le nouveau Centre de Congrès

Ce Centre de Congrès sera le terminus

de l'ouest du développement au bord de l'eau. Il sera situé sur le site de la Marina existante qui sera relocalisée aux eaux plus calmes. Le Centre donne sa meilleure exposition au public sous la forme d'un parc municipal terminant le réseau piéton près de la rive.

### L'Hôtel Oka

Cet hôtel sera situé entre le nouveau Centre de Congrès et un terrain de golf de 18 trous. A cause de sa position sur le loqueteau, l'hôtel s'organisera verticalement en offrant la vue du Lac des Deux Montagnes et la ville d'Oka. L'hôtel sera desservi par un circuit naturel et non-véhiculaire se reliant au Centre de Congrès et au Centre Récréatif. Il terminera l'expansion de la ville vers le nord-ouest.

### L'Hôtel des Deux-Monts

Cet hôtel se joindrait à la ville d'Oka par le chemin de l'Annonciation déjà existant. L'hôtel lui-même serait entre deux beaux paysages: la rivière Outaouais et le Mont St-Alexis.

### Le Parc Sauvé

"ENTOUR OKA" est d'accord avec l'achat immédiat des terrains à l'est et au nord du Parc existant. La portion centrale deviendra sans doute une aire de récréation active pour la population montréalaise. Il est important que le Parc soit bordé par des aires de conservation à l'est et à l'ouest pour qu'il retienne son goût naturel.

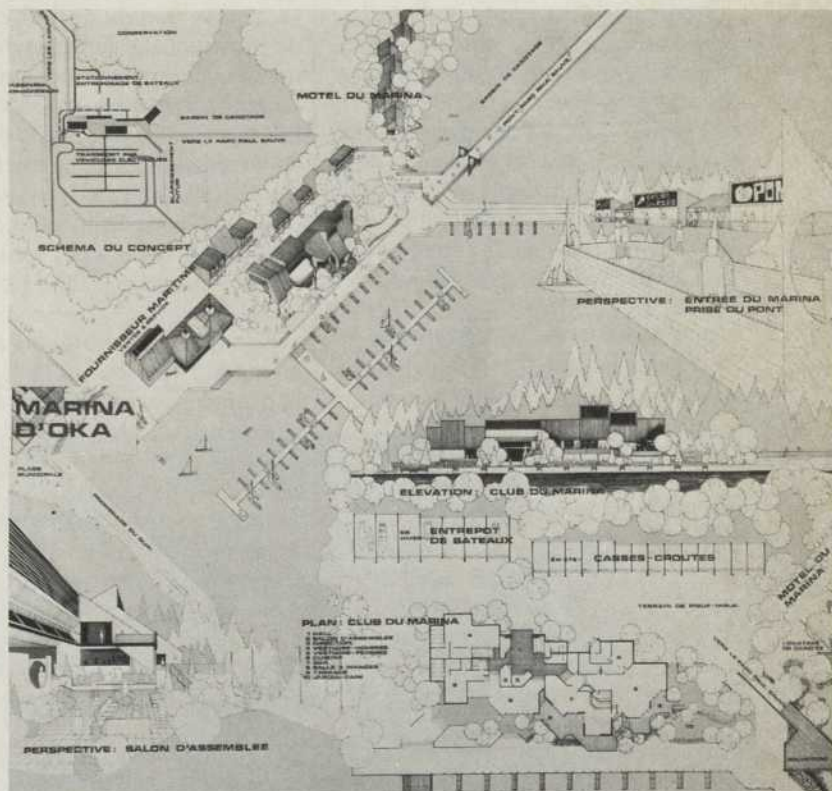
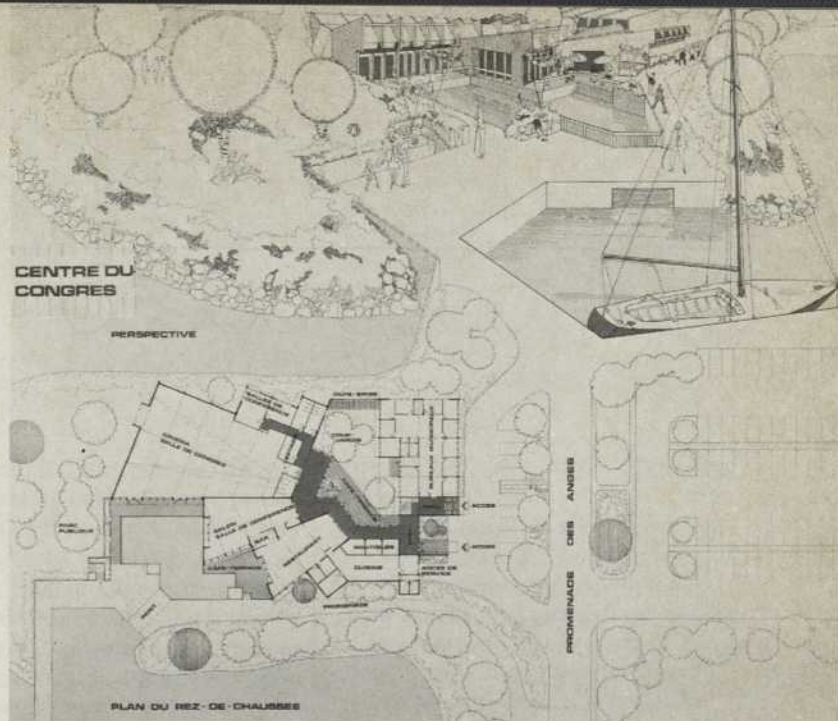
### Le Centre récréatif Deux-Monts

Afin d'éviter trop de concentration d'activité récréative au Parc Sauvé dans la ville d'Oka, "ENTOUR OKA" propose l'établissement d'un centre récréatif sous-régional pour commencer l'élargissement du domaine récréatif au nord, et pour établir une voie entre le Mont St-Alexis et la ville d'Oka.

### Les Maisons des Pins et les Maisons des Lagunes

Ces Maisons seront les seules affectations demandant de grands espaces. Donc, "ENTOUR OKA" propose la construction de Maisons de Pins en dessous de la Pinède consistant de maisons attachées avec un accès-piéton entre chaque groupe d'unités. Chaque unité donnera sur une cour privée en même temps qu'un espace commun. Plus bas, des maisons jardins souligneront le besoin de l'intimité dans l'absence d'une vue spectaculaire. A l'Est de la ville, les Maisons des Lagunes prendront avantage d'une situation qui est d'habitude prohibitive au développement des terrains inondables.

Le re-dessin des terrains agricoles non-utilisés créera un site de



construction élevée en haut d'un système de lagunes.

Un appartement condominium créera 100 unités exposées au soleil du matin au soir.

La Marina d'Oka sera le développement le plus à l'est de la ville, située à la bouche d'un canal naturel du Lac des Deux Montagnes, la Marina sera à l'abri des courants rapides. Combinant un club privé avec un quai municipal public, un fournisseur maritime, puis des casse-croûtes, la Marina agira comme jonction entre la Ville d'Oka et le Parc Sauvé.

# LA PHOTO AERIENNE

de HUGUES GAGNON

par Didier F. Keller

La nouvelle ère dans laquelle nous pénétrons à grands pas et qui nous apporte une fois de plus un immense obstacle à surmonter, si nous voulons continuer notre développement vital, a pour nom Rationnement. Avec l'écologie, science nouvelle issue de ce sentiment de rareté de nos ressources naturelles que nous avons crues jusqu'à hier inépuisables, tels l'air, l'eau, le sous-sol, nous nous retrouvons au coeur du problème. Du monde entier nous parviennent ces cris d'alarme des spécialistes "en qualité de la vie", qui, tels des flashes incessants ont pour leit-motiv ces mots: Attention, pollution... Alors on se décide à faire l'inventaire de nos ressources naturelles puis, petit à petit, de nos ressources matérielles; on compare les chiffres avec ceux avancés par les démographes pour demain et l'on regarde l'équation, étonnés. Il est tard, est-il trop tard? Les spécialistes, à qui l'on revient, pensent que non. Alors, en deuxième étape, on va établir un bilan de l'aménagement actuel du territoire, aménagement forestier, aménagements agricole et urbain. On commence sans doute à donner timidement des priorités à une exploitation plus rationnelle de nos ressources et l'on préconise de nouvelles structures. Car le problème à surmonter n'est pas tant un problème de pollution ou de dégradation physique de l'espace que, précisément, le manque d'espace qui commence à se faire sentir à cause de nos besoins de plus en plus nombreux et importants. La densité de la population terrestre et surtout l'expansion démographique actuelle, si difficiles à estimer il y a cent ans, sont encore volontairement trop ignorées semble-t-il. Car il est temps de reconnaître que le long et difficile développement humain ne résulte jusqu'à présent que d'un savant dosage d'appropriation de la nature et d'acclimatation à notre environnement, et que nous sommes à l'aube d'une étape nouvelle qui va réclamer

plus de changements. Après l'âge de la pierre, les âges du feu et de la révolution industrielle, nous parvenons maintenant bel et bien à l'âge de l'Homme. Il ne fait aucun doute que l'urbaniste y a un rôle important à jouer. Mais heureusement l'urbaniste, comme l'aménagiste, disposent aujourd'hui d'outils essentiels pour parvenir à mettre en oeuvre leurs plans directeurs quant à l'aménagement du territoire. La prise de conscience récente des masses comme des gouvernements devrait maintenant faire place à une réaction progressive et plus rationnelle d'utilisation de nos ressources. A ce sujet, trop peu a été dit ou écrit sur les grands plans directeurs de la Chine pour donner à ses huit cent millions d'habitants (un milliard avant l'an 2000) un espace viable.

L'ouvrage du professeur Hugues Gagnon, du Département de Géographie et d'Aménagement Régional, Université d'Ottawa, nous éclaire très précisément sur un outil d'importance: la photo-interprétation. Outil majeur, puisque par essence il nous fait prendre le recul nécessaire à une meilleure compréhension de notre environnement. On rapporte à Napoléon cette phrase célèbre qu'un bon croquis vaut mieux qu'un long discours. Cela n'a jamais été aussi vrai en ce qui concerne la photographie aérienne. Mieux qu'un croquis, la photo aérienne imprime la réalité de notre milieu biophysique, mais surtout, grâce aux techniques de plus en plus poussées qu'elle utilise, elle nous permet d'observer des phénomènes invisibles à l'oeil nu. Géographe et Aménagiste, Hugues Gagnon a très vite compris l'apport de connaissances fondamentales qu'offrait la photo aérienne dans les études d'environnement et d'aménagement du territoire. Son ouvrage, technique, est de lecture abordable. Les 280 pages de ce livre de grand format (8 1/2 x 11) renferment quelque 200 photos et croquis qui viennent illustrer efficacement un texte intéressant au plus haut point. L'auteur y explique en premier

lieu les fondements de cette science nouvelle; il nous fournit les bases solides sur lesquelles elle s'appuie et met le lecteur en garde contre le fait que trop d'ouvrages sur la photo-interprétation ne fournissent pas la synthèse des éléments nombreux et nécessaires à une bonne interprétation. L'ambition du professeur Gagnon est de fournir ces éléments aux chercheurs de disciplines diverses "afin qu'ils puissent extraire eux-mêmes l'information première dont ils ont besoin pour leurs travaux". Pour ce faire, il met à leur portée un livre écrit en français, entièrement adapté à l'environnement de l'Est du Canada, et comble ainsi une lacune importante dans ce domaine.

## Une science nouvelle

Il est juste de parler de science nouvelle car c'est seulement depuis peu que l'empirisme a fait place à la méthodologie; celle-ci étant à même de fournir le haut degré de spécialisation nécessaire au service de sciences de plus en plus nombreuses. Comme dans toute science la méthodologie consiste à décomposer le travail en plusieurs étapes. Pour le photo-interprète cela se passe en cinq phases; la **détection**, distinction des objets les uns par rapport aux autres; l'**identification** ou le rapprochement de ces objets par analogie avec des choses connues; l'**analyse** (où commence le véritable travail de l'interprète, écrit l'auteur) qui consiste à regrouper ces objets en zones de même nature; la **déduction** ou regroupement d'indices convergents, obtention de renseignements que l'on ne pouvait observer directement sur la photo; la dernière étape est la **classification** que l'auteur définit comme "la description systématique des surfaces délimitées par l'analyse". Hugues Gagnon insiste sur la demande de connaissances spécifiques locales pour une bonne photo-interprétation, en plus des connaissances générales qui vont de "la botanique à l'économie et de la physique à l'histoire". Bien entendu, des connaissances poussées en

# Désordre vu d'en haut

optique, cartographie et photographie sont nécessaires. L'objectif du livre, et ce qui en fait l'intérêt à notre sens, réside dans la suggestion de ces connaissances à développer pour faire une bonne interprétation alors que bien des ouvrages ne s'attardent qu'à décrire des éléments de géologie ou de foresterie ou encore ne font que fournir des "clefs" d'interprétation propres à induire l'amateur en erreur.

## L'outil de l'urbaniste

La photo aérienne est utilisée par un nombre croissant de spécialistes. Les géographes, par son emploi, ont donné naissance à une branche "appliquée". Ils ne cherchent plus seulement à étudier la configuration des sols ni leur utilisation d'une façon particulière mais à effectuer des relevés de synthèse; ils appliquent, écrit le professeur Gagnon, l'aménagement régional. Dans ce domaine les possibilités sont nom-

breuses et variées. La photo-interprétation va aider, par exemple, à établir des zones de priorité, que ce soit pour l'habitation, le loisir et le développement touristique, le reboisement ou l'utilisation agricole. Au fur et à mesure que la technique photographique se développe, elle permet à la photo-interprétation des possibilités d'informations nouvelles. On sait que l'infrarouge est fréquemment employé en photo aérienne, utilisant non seulement la lumière visible mais l'énergie calorifique dégagée par les éléments. D'une façon générale les détecteurs thermiques permettent de repérer les différences de température aussi bien dans l'eau, pour l'étude des courants marins, que sur terre, pour l'étude de la végétation par exemple. Les images obtenues par radar permettent de détecter des possibilités de failles et de glissements sous-terrains. Enfin il ne faut pas oublier les nouvelles images

retransmises par les nombreux satellites en rotation autour de la terre; en effet la télédétection permet d'obtenir un flux incessant d'images du globe, ce qui devrait avoir pour effet de constituer à court terme une des plus formidables carthothèques de la surface terrestre jamais vues à ce jour. "La photo-interprétation, écrit Hugues Gagnon, prend de l'ampleur comme la télédétection. La photo n'était auparavant qu'une reproduction fidèle de la lumière visible à l'oeil. Aujourd'hui le champ de la photo devient de plus en plus vaste à mesure qu'une plus grande partie du spectre non visible à l'oeil peut être fixée sur pellicule."

Dorval, avec ses possibilités d'expansion limitées, son encerclement par des développements résidentiels de plus en plus affectés par le bruit des réacteurs.



# son interprétation dans les études de l'environnement et de l'aménagement du territoire

## L'Anarchie de l'occupation au sol

La plus grande partie de l'ouvrage du professeur Gagnon est consacrée à l'occupation du sol et à son potentiel. Seule la photo aérienne peut apporter cette vue globale nécessaire à l'étude de l'occupation. Occupation agricole; telle vieille structure cadastrale datant de la colonisation apparaît clairement; elle permet de noter tel type de culture qui en découle et, par voie de conséquence, le niveau de vie des cultivateurs. C'est là que le professeur Gagnon va recommander une utilisation du sol plus optimale. L'occupation forestière est intéressante à étudier du fait de son grand rôle économique en raison de l'industrie du papier. Ce sont d'ailleurs les compagnies de pâte à papier qui ont favorisé le développement de la photo-interprétation, nous apprend l'auteur, du fait des vastes étendues de leurs possessions et de leur besoin d'inventorier leurs ressources. C'est ainsi que l'on peut estimer la production du bois à l'acre et aussi d'éventuels abus de coupes. D'une façon plus prospective, on est capable d'estimer le potentiel des terres favorables à l'occupation forestière et de préciser le lieu où l'on devrait planter telle ou telle espèce pour une croissance optimale. La même démarche méthodologique s'applique à l'étude de l'occupation urbaine. Jusqu'à présent il semble que celle-ci ait été moins étudiée ou répertoriée, ce qui tient certainement du fait que ce besoin se soit fait sentir plus récemment. Là encore la photo aérienne se révèle l'outil le plus critique pour l'étude des villes. Aucune aberration n'est épargnée. L'illustration de l'aéroport de Dorval est, en ce sens, la preuve flagrante d'une utilisation irrationnelle de l'espace. Que ce problème ne soit pas spécifique à l'île de Montréal mais universel, n'est pas fait pour rassurer. "Les secteurs où la pauvreté règne, écrit Hugues Gagnon, se reconnaissent aisément sur la photo aérienne: forte

concentration de petits bâtiments, absence de rigueur dans la délimitation des lots, rues en piteux état..." De la même manière, c'est la photo aérienne qui démontre le mieux l'absence de routes stratégiques ou de pont entre deux zones urbaines densément peuplées, la mauvaise architecture d'échangeurs routiers, etc... Ainsi Hugues Gagnon en est arrivé à définir des critères précis pour critiquer l'occupation au sol telle qu'elle est pratiquée couramment et établir des zones harmonieuses pour chaque type d'utilisation. Il les décrit dans le chapitre 6 de son livre, qui justifierait à lui seul la lecture de l'ouvrage pour toute personne intéressée à l'aménagement local.

La pollution, "ce vieux problème dont l'étude est récente", est bien sûr abordée car la photo aérienne permet d'analyser à la fois les causes et l'étendue. C'est surtout la pollution de l'eau qui transparaît. Les photos couleur et infrarouge couleur, nous dit Hugues Gagnon, révèlent parfaitement les polluants dans la nature de l'eau. En revanche la pollution de l'air est plus difficile à capter; on la remarque surtout là où elle prend source: au-dessus des usines, fonderies et raffineries.

Un des apports intéressants de l'ouvrage du professeur Gagnon est l'étude des terrains favorables aux glissements argileux, et en ce domaine il est frappant d'apprendre que de gros désastres peuvent survenir si l'on n'y remédie pas et que d'autres, comme la tragédie de St-Jean Vianney, le 4 mai 1971, auraient pu être évités. L'auteur nous révèle qu'à l'analyse de documents photographiques pris entre 1930 et 1963 il était capable, quelques jours plus tard, d'en expliquer les causes. Bien plus, il affirme que les photos présentent d'immenses langues humides qui laissent présager d'autres glissements de terrain futurs pires que ceux de 1971 si le drainage n'est pas amélioré. D'une façon générale le professeur Gagnon consacre tout le chapitre 8 à

l'étude des glissements, il y évoque une vingtaine de facteurs responsables qu'il regroupe pour plusieurs cas-types sous forme de tableau et détermine des probabilités d'occurrence pour chacun. Là encore, dans ce chapitre fondamental, il démontre que la photo-interprétation est l'outil majeur de prévention. Il est dommage de constater que tant de science sûre et préventive se heurte trop souvent à l'atavisme des départements publics et à l'appétit des spéculateurs. Trop de zones, où l'auteur nous laisse entrevoir un aménagement rationnel et heureux pour la société, sont massacrées ou insuffisamment développées dans l'attente probable d'un "retour d'investissement" pour les propriétaires.

## Une démonstration magistrale

Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet ouvrage. Il est, implicitement, la clé de tout le réaménagement que nous devons effectuer à nos vieilles structures si nous voulons sauver le potentiel restant. La photo aérienne, partie de la télédétection en général, est une science sûre aux possibilités d'utilisation étendues, absolument nécessaire à l'urbanisme et à l'aménagement modernes. Hugues Gagnon en est convaincu quand il écrit: "Nous pouvons affirmer qu'à partir uniquement d'un examen détaillé de photos aériennes, il est possible d'étudier et d'améliorer toute politique d'aménagement du territoire et de conservation de l'environnement. Le champ est grand, l'outil est puissant. Le chercheur n'a qu'à se familiariser avec cette source illimitée de données que constitue une photo ou une image aérienne."

La Photo Aérienne, son interprétation dans les études de l'environnement et de l'aménagement du territoire, par Hugues Gagnon. Les Editions H.R.W. Ltée, Montréal & Toronto, 1974. 280 pages.



Vieilles structures cadastrales (Charlesbourg): l'habitat est concentré au centre et les parcelles s'allongent en s'élargissant. Ces vestiges ruraux disparaissent rapidement sous l'expansion urbaine de Québec et de sa banlieue.



# Éclatante harmonie en ARBORITE®

Cette remarquable murale, haute de 10 pieds et longue de 72, est entièrement faite de lamellé massif ARBORITE. Elle éclabousse de couleur son cadre non moins original: la tour de contrôle et de ventilation principale de l'autoroute souterraine de Montréal.

Cette tour sert à purifier et à rafraîchir constamment l'air dans les tunnels de l'autoroute, mais les coloris de la murale en lamellés ARBORITE, eux, resteront toujours frais comme au premier jour. Preuve qu'avec les lamellés décoratifs ARBORITE, tout est bien qui finit bien. Les murales comme les travaux courants.

ARBORITE épouse l'imagination. Mettez-le à contribution.

Recherche et conception:  
Guy Montpetit  
Réalisation technique:  
division Arborite  
Murale entièrement préfabriquée en lamellé massif à l'usine de la division Arborite, Montréal.



Matériaux de construction Domtar Ltée  
Division Arborite  
385, av. Lafleur  
LaSalle, Québec

**DOMTAR**

**ARBORITE**  
LAMELLÉS DÉCORATIFS

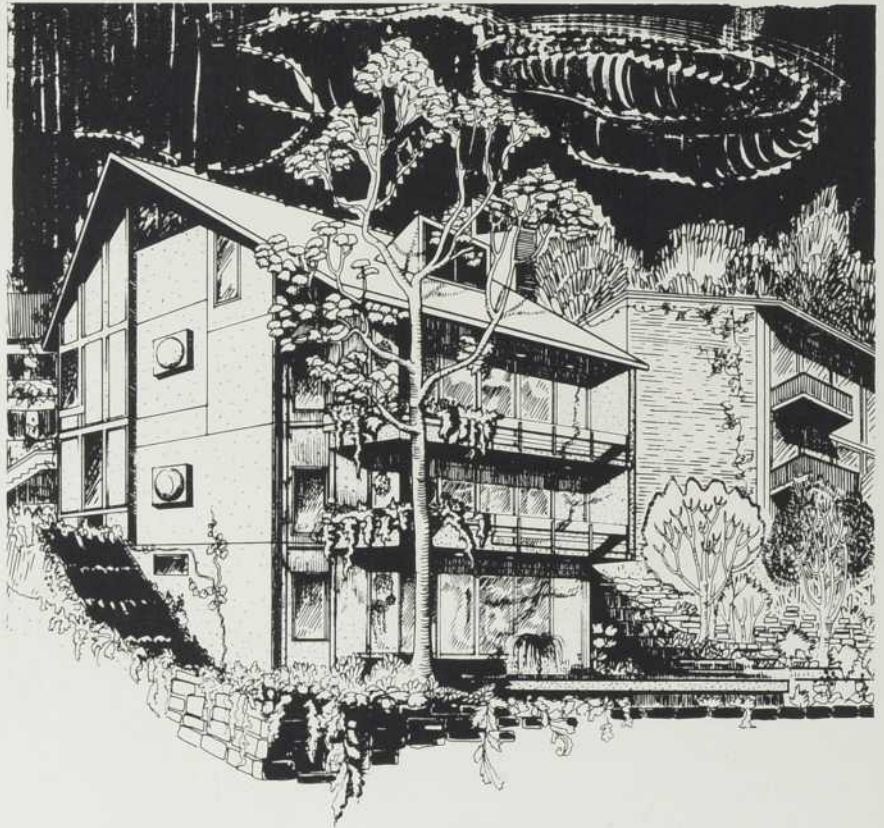
ARBORITE est une marque déposée

# LE BÉTON AU SERVICE DE L'HABITAT

par Doïna Doclin

... ou l'histoire d'une maison érigée en 4 jours. "Une bonne blague!" direz-vous, car tout le monde sait qu'il faut plus de 4 jours pour construire une maison. C'est d'ailleurs d'un oeil mi-amusé, mi-songeur que journalistes ou autres regardaient s'évertuer les Zielinski à gagner cette course contre la montre — course qu'ils devaient d'ailleurs gagner à la grande surprise de tous et chacun. Avant de s'attaquer à cette maison-miracle, présentons plutôt avant ce couple à la fois génial et téméraire.

Cette oeuvre est le résultat du fruit de l'imagination de Zénon Zielinski, Ph.D., ingénieur et professeur à Sir George Williams et de sa femme, Czesia, M.Sc. en architecture, M.Sc. en art, et professeur à l'école des Beaux Arts (School of Arts & Design) du musée de Montréal. Ayant déjà développé le système UCOPAN en Inde, au Népal et dans certains pays du Moyen-Orient, ils tentent d'introduire ici ce nouveau principe de construction économique, qui devrait avoir des répercussions plus qu'importantes sur le système de construction traditionnel.



## Le système UCOPAN

### Principes de base

Qu'est-ce que le système UCOPAN — C'est le système ayant recours à l'utilisation de panneaux de béton universels (Universal Concrete Panels: UCOPAN). Par le fait même, la maison UCOPAN est la mise en application

d'un système de construction à partir de panneaux de béton entièrement préfabriqués, et ceci dans le cadre d'une maison unifamiliale.

Comment en est-on arrivé à la conception de ce système? Une étude détaillée du système de construction traditionnel a amené la recherche d'un système de construction industrialisé, pouvant être utilisé sur une grande échelle. Un tel système se doit d'être:

— universel, afin de permettre la construction de n'importe quel genre de maison, incluant les maisons à un ou plusieurs étages, les écoles, les édifices industriels et commerciaux.

— facile à ériger; afin de permettre aussi bien une construction rurale par un petit entrepreneur, possédant un

équipement simple, qu'une production massive et rapide en fonction d'une plus grande mécanisation, offerte par les grandes villes.

— flexible, dans le but de réaliser une structure architecturale, simplifiée au maximum mais de qualité (envisageant l'amélioration, soit au moment de l'érection, soit après, sur une base de collaboration personnelle), tout en prévoyant l'addition d'éléments améliorant les propriétés de l'isolation (acoustique, thermique, etc.) ou d'éléments de finition de meilleure qualité.

— conçu à partir d'une consommation minimale de matériaux de structure et d'un très bas coût de construction.

— d'une durabilité maximale et d'un bon rendement, en fonction de conditions naturelles incontrôlables telles que tremblements de terre, inondations, etc. . .

### Conception des panneaux

Cette étude a permis de croire qu'un système très simple, utilisant des panneaux de béton armé modulaires, assez minces mais entourés d'un cadre

(pour une plus grande solidité et rigidité) pourrait répondre à ces exigences. Ainsi est né le système UCOPAN. Avec ce système, tous les murs, planchers, et toits peuvent être faits à partir d'un même genre de panneau préfabriqué, permettant une consommation minimale de matériaux de base de structure.

Les panneaux peuvent avoir n'importe quelle dimension, en fonction d'exigences spatiales particulières et de la mécanisation disponible. Afin d'offrir des conditions simples et faciles de construction, les dimensions modulaires de base des panneaux ont été fixées à 8' x 4'.

La largeur de 4' fournit assez d'espace pour permettre la mise en place d'une porte normale. La longueur choisie de 8' répond à la hauteur standard d'une pièce. Un concept de mur mince a été adopté pour ces panneaux. Les murs peuvent avoir 1.5" d'épaisseur de béton, renforcé avec "un grillage", ou plus si exigé par les règlements locaux.

Suite à la page 26



## Seul **ULTRAWALL**

le système de cloisons mobiles

## vous donne tous ces "ultra" avantages

**1.** APPARENCE LUXUEUSE. ULTRAWALL dissimule toutes les fixations et donne l'apparence d'une installation permanente. Nul couvre-joint. Surface de vinyle solide. 12 couleurs. 4 motifs.

**2.** MISE EN PLACE RAPIDE. Structure simple, panneaux pré-finis et garnitures rendent la pose facile.

**3.** ÉCONOMIE. Le premier coût de mise en place est comparable ou moindre à celui des cloisons fixes. Le déplacement ne coûte qu'une fraction du premier coût.

**4.** MOBILITÉ RÉELLE. ULTRAWALL permet de modifier rapidement l'aménagement des locaux, en ne dérangeant pratiquement par les occupants. Donc, aucune loyer.

**5.** EXCELLENTS INDICES. Une heure de résistance au feu, C.A.S. de 42 telle quelle. C.A.S. de 48 à 50 également possible.

**6.** GRANDE ADAPTABILITÉ. Le système ULTRAWALL donne un choix de cloisons à hauteur de plafond, hauteur de corniche et type muret. Utilisation de vitrage maximum.

**7.** NUL BRUIT, NI VIBRATION. Ces assemblages possèdent une rigidité exceptionnelle comme les cloisons permanentes.

Comparez caractéristique par caractéristique ce système de cloisons supérieures avec toute autre cloison "mobile" ou cloison permanente. Vous découvrirez qu'ULTRAWALL est ultra-avantageux à tous les points de vue.

Demandez tous les détails à votre représentant Technique C.G.C., ou écrivez-nous à: P.O. Box 4034, Terminal A, Toronto.

**CANADIAN GYPSUM COMPANY, LIMITED**

La solidité et la rigidité nécessaires des panneaux ainsi que celle de la construction entière, sont fournies au moyen de barres renforcées, disposées soit sur le périmètre, soit entre 2 panneaux.

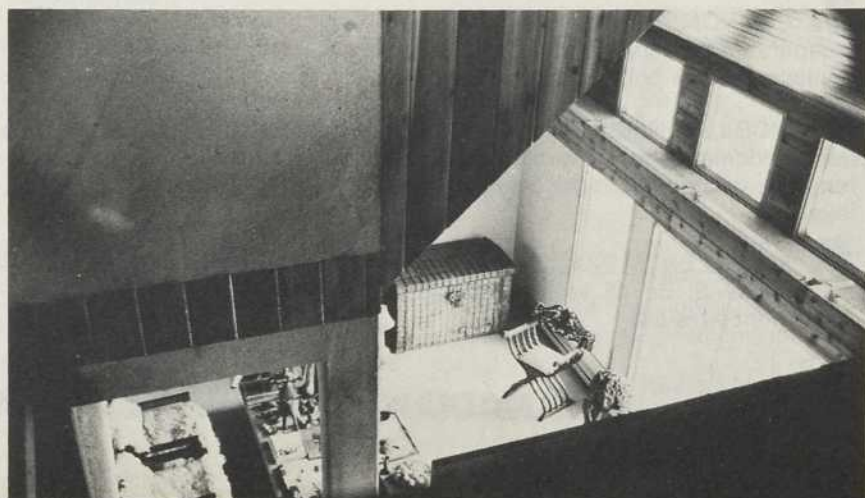
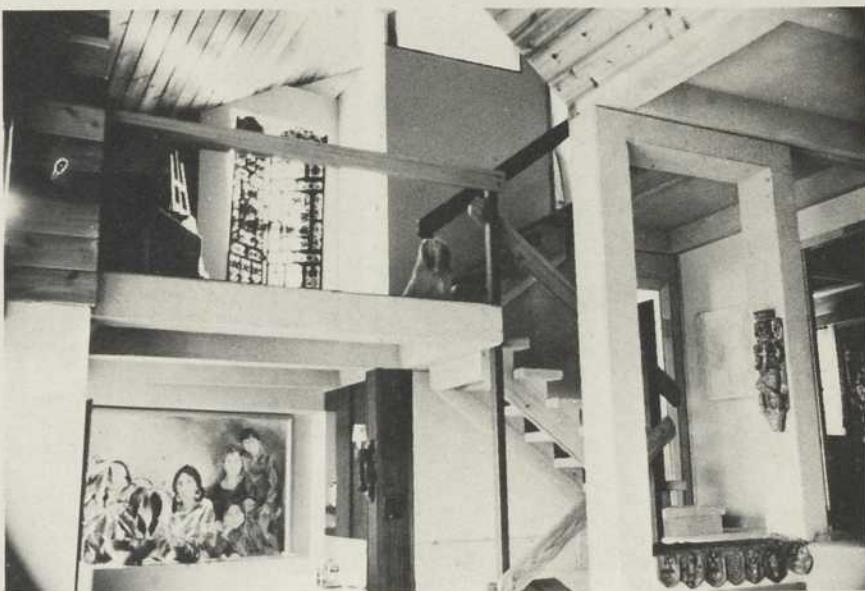
Ce système a été sérieusement considéré lorsque la consommation de béton armé, qu'il s'agisse des murs ou des planchers, n'a atteint que 2 à 3 pouces d'épaisseur. Quant à l'épaisseur des barres, responsable de la solidité et de la rigidité, elle est déterminée en fonction du design et atteint ainsi 8" ou plus. Ainsi le système utilise une "peau" striée, "avec barre de renfort". Une forme universelle simple peut être utilisée pour la production des panneaux qui seront pleins ou ouverts pour les portes et fenêtres, ou encore à extension. Il en sera de même pour les panneaux du toit.

### Leur assemblage

Les barres de périmètre des panneaux UCOPAN forment un angle obtus avec la membrane du panneau, et sont conçues de telle façon que, lorsque les panneaux sont mis côte à côte, une jointure existe entre les barres le long des lignes verticales et horizontales. Cette jointure peut être remplie avec un renforcement additionnel ou du béton, qui permet de réaliser une structure solide, monolithique, durable et conçue en fonction d'un sol mou, de zone de séisme ou d'inondation. Les panneaux UCOPAN une fois en place, reliés le long du périmètre, avec un toit à l'épreuve de l'eau, constituent une unité d'habitation bon marché, prête à une occupation immédiate, dans des conditions climatiques moyennes. Cependant, en cas de très grande chaleur ou de très grand froid, une isolation additionnelle s'avère nécessaire, et sera mise à l'intérieur. Afin d'obtenir une meilleure insonorisation ou un niveau plus élevé "de confort", une finition ou une bordure supplémentaire peuvent être ajoutées. A cet effet, on aura recours à n'importe quel matériau, que ce soit panneaux de béton additionnel, plaque de gyproc, "grillage" et plâtre, plywood, plastique, métaux, briques, papier-peint, etc. . .

### 2 alternatives

A la base, deux alternatives d'application sont à considérer: la première se réfère au fait que seuls les toits et planchers sont faits de panneaux, les murs étant construits à par-



tir de matériaux traditionnels, ou vice-versa; la seconde implique que planchers, toits et murs sont faits des mêmes panneaux.

### La maison UCOPAN

#### Les panneaux

Adapté aux normes canadiennes et américaines, le panneau est conçu à partir d'un module de 4' x 8', dimensions standard de nombreux matériaux disponibles.

Tous les panneaux utilisés dans ce cas-ci sont de longueurs différentes, allant de 4' à 20', multiple du module de base de 4'. Les mêmes panneaux sont utilisés pour les planchers et les murs. Quant à la plaque proprement dite, elle a 2"5 d'épaisseur et celle des barres est de 10".

Tous les panneaux ont été coulés dans un moule unique de 32' de long (8 multiple de 4). De 2 à 4 panneaux de longueurs différentes pouvaient être faits simultanément dans le même moule.

Il y a 72 panneaux au total, tous coulés dans 30 moules identiques. Pour leur fabrication, on a utilisé du béton gris ordinaire de 5,000 psi.

#### L'érection

3 jours et demi suffisent pour édifier la maison. Cette démonstration a permis de prouver qu'il était possible, en utilisant le système UCOPAN, de construire de façon économique, à un prix inférieur à celui de la construction traditionnelle, n'importe quel genre d'édifice y compris le cas difficile d'une maison unifamiliale qui se doit d'être durable, moderne et à l'épreuve du feu.

#### La finition

Dans ce cas particulier, on a prévu une maison de 3 étages avec un attique, entièrement en demi-palier, tout en respectant la côte abrupte du Mont-Royal où elle se situe et la petite surface de terrain qui lui est allouée.

Dans presque toute la maison, que ce soit murs intérieurs, extérieurs ou plafond, le béton est apparent. Le fini est assuré par un béton léger au jet de sable. Dans certaines pièces, le béton a été peint en blanc.

#### Isolation

Les panneaux des murs extérieurs sont isolés avec 2" de styrofoam rigide, recouvert de gyproc, le styrofoam étant directement collé à l'un et l'autre Le seul matériau de finition utilisé est le bois naturel, ainsi que le cèdre pour le toit, ceci afin de prouver que les panneaux de béton précontraints se marient bien aux matériaux conventionnels. Quant aux planchers, ils sont recouverts de tapis commercial, posé

à même le béton.

#### Extérieur

Afin de maintenir l'unité et l'uniformité architecturale, les mêmes panneaux, soit 2 unités modulaires de 4', ont été utilisés pour finir l'entrée. Autres détails, les panneaux, au moment de leur fabrication, ont été conçus avec foyer, cadres de porte et de fenêtre intégrés, ainsi qu'avec perforations décoratives.

#### Système mécanique

Le système de tuyauterie a été prévu de façon astucieuse afin d'éliminer les conduits d'eau au maximum à travers la maison. Les salles de bain ont été placées de façon à se superposer ceci au niveau des 4 étages, le bar étant contigu, au 2e étage et la cuisine se trouvant au premier niveau. Cette disposition a permis de dissimuler la tuyauterie à l'intérieur de panneaux se superposant et formant une des parois des salles de bain.

Quant au système électrique, son sort a été réglé de même. La maison étant tout à l'électricité, les divers circuits courent à l'intérieur des panneaux, formant l'intérieur-extérieur, isolés par le styrofoam. Les panneaux extérieurs étant isolés, le béton intérieur ne dégage aucun froid et permet à la maison de se chauffer facilement.

#### Résultats

La maison UCOPAN commence à porter fruit. En effet, une série de maisons, de motels et d'édifices commerciaux UCOPAN sont à l'étude, certains sont même au stade d'érection. Leur but: amener tous et chacun à réaliser qu'il est effectivement facile de construire à bon marché, avec des matériaux et un équipement ordinaire, tout simplement à partir d'un nouveau système.

Pourquoi avoir procédé de cette façon, à savoir par la réalisation de leur projet à des fins personnelles, au lieu d'aller le soumettre à droite et à gauche?

Uniquement pour montrer dans quel esprit le système UCOPAN a été conçu. Il ne s'agit pas de vendre un nouveau moyen de faire des développements, tous rigoureusement semblables mais plutôt de changer complètement l'optique des gens en entreprenant une sorte d'assimilation de l'architecture à tous les niveaux, au même titre qu'un cours de gymnastique ou de dessin. Il faut sortir l'architecture de son carcan rigide afin de l'humaniser et par le fait même de procurer plus de satisfaction à l'homme qui la subit. L'architecture et plus exactement celle de son habitat devrait devenir une question personnelle pour chacun de nous. Sortir de

cette idée de vivre dans des "cages à poules" entassées les unes sur les autres, pourrait amener la conception d'un nouvel environnement et d'une nouvelle structure sociale d'habitation. Imaginez un peu la maison des Zielinski centuplée pour devenir une structure à habitations multiples. Au lieu de cloisons, des aires ouvertes et des paliers aménagés de façon à favoriser aussi bien une vie sociale qu'une vie solitaire, les gens donneraient peut-être une toute autre dimension au mot "habiter" pour finir par découvrir le "contentement" d'habiter et non plus l'obligation de le faire.

Ce principe permettrait de construire des maisons individualisées, à des prix concurrentiels, ceci grâce à l'épargne de temps, de travail et de matériaux offerts par le système UCOPAN.

Ce système a également pour but de personnaliser l'habitat. En effet, cette maison doit naître du fort intérieur de chacun de nous. Concevoir sa propre habitation devrait permettre aux gens de "sortir d'eux-mêmes", afin de réaliser un ensemble qui corresponde entièrement à leur personnalité.

En fait, comme M. Zielinski l'explique: "nous ne faisons que construire la "carapace", qui abritera les désirs de chacun ainsi que leur réalisation." Mme Zielinski renchérit "notre maison doit venir de notre intérieur, être en quelque sorte la concrétisation de nos sentiments les plus profonds. Dans le cas de notre maison érigée en 3 jours et demi, elle était complètement vide à l'intérieur. Nous l'avons aménagée à l'intérieur petit à petit au gré de notre fantaisie et de nos désirs. Je n'aime pas les pièces basses, les demi-paliers et les aires ouvertes m'ont donc permis d'avoir un salon avec une hauteur de cathédrale. Tout a été pensé dans ce même sens".

Bel idéal que celui des Zielinski!

#### Crédits & détails

Designer: UCOPAN Designers, 1200 Sherbrooke, Ouest.

Architecture-Aménagement intérieur

et paysager: Czesia Zielinski, M.Sc.

Arch. M.Sc. Art, I.D.S.

Structure: Zenon A. Zielinski, Ph.D.

Ing. Professeur.

Panneaux préfabriqués: Prefac Concrete Co., Montréal

Durée des travaux: octobre-novembre 73

Dimensions: environ 4,000 pi. ca. sur 4 paliers, avec deux balcons de 120 pi. ca. chacun.

# **Vous n'êtes jamais au pied du mur avec les systèmes de cloisons Domtar...**



**PRÉLUDE MARK V®**  
panneaux sans rainures — style ras du mur — qui se montent et se démontent grâce à des bandes Velcro. Fini les problèmes de murs.

**MOVA-WALL®**  
de la classe, de l'élégance discrète et un vaste choix de textures, de couleurs et de garnitures c'est le modèle le moins cher de toute notre collection.

... car chez Domtar, nous offrons bien plus de possibilités pour diviser et conquérir de l'espace en beauté que la plupart de nos concurrents.

Quelle que soit l'ambiance que vous désirez créer, quelque soit l'espace dont vous disposez, quelque soit l'agencement que vous avez en tête, nous avons le système de cloisons qu'il vous faut.

En effet, nous avons le plus grand

éventail de cloisons amovibles, transportables, démontables ou pour la décoration paysagée qui sont offertes dans un kaléidoscope de couleurs, de textures et de motifs. Nos cloisons sont d'entretien facile, elles résistent aux égratignures et au temps et sont fabriquées à partir de matériaux ignifugés. Leur coefficient de transmission sonore offre vraiment ce que vous recherchez. Vous obtenez toujours des cloi-

sons de qualité supérieure à tous points de vue.

Si vous désirez obtenir la brochure technique en couleurs avec toutes les caractéristiques, n'hésitez pas à communiquer avec un représentant ou écrivez au:


Service de Publicité Domtar, suite 222, 3285, boul. Cavendish, Montréal, P.Q. H4B 2M1.

Faites-nous confiance... car avec nous, vous ne serez jamais au pied du mur.


# Systemes de cloisons Domtar

Matériaux de construction Domtar Ltée


**DOMTAR**



**CLOISON-ÉCRAN**  
système pratique mi-hauteur pour la division des bureaux.



**PLENAIR®**  
un souffle d'air pur qui s'assortit à tout et pivote de 360°  
c'est le "mur du silence"



**No 100**  
simple et fonctionnel  
c'est la série passe-partout, des cloisons amovibles, interchangeables et pratiques.

# UN SYNDIC NON UN POLICIER

par Hélène Gosselin-Geoffrion

Suivant le nouveau Code des Professions, que nous ne nous attarderons pas ici à décrire puisque tous et chacun mangent de cette nouvelle loi depuis le rapport Castonguay-Nepveu, le Syndic constitue le principal instrument de police qui est obligatoirement donné aux corporations professionnelles. Nous aimerions expliciter cette tâche pour le cas de l'Ordre des Architectes du Québec, en présentant son Syndic qu'est Laurentin Lévesque davantage comme un conseiller auprès des membres qui veulent pratiquer suivant une bonne conscience en s'assurant d'une incontestable légalité. Pour les autres, le problème en devient un de conscience professionnelle et le Syndic détient alors les outils légaux pour remédier à tout écart et ce, dans l'intérêt du public aussi bien que de la profession. "C'est notre pratique quotidienne qui nous définit comme architectes et c'est notre devoir à tous de protéger le contenu de notre profession". (Jean-Luc Poulin, Bulletin de l'Ordre, Mars 1974).

Le Syndic doit d'abord être perçu comme institution, certes imposée, mais qui ne doit rien plus changer que de rappeler aux architectes leur devoir en tant que professionnels, dans la pratique quotidienne. Tâche lourde de responsabilités et d'ingratitude mais combien bénéfique à la santé de la profession!

## Les droits et devoirs

Une première distinction s'impose. Trop de gens ont la fâcheuse habitude de confondre la tâche du Syndic avec celle du comité de discipline.

Le Syndic est nommé par le Bureau de l'Ordre et non par l'Office des Professions et sa tâche est d'abord, suivant l'optique du législateur, d'être l'avocat de la poursuite auprès du comité de discipline, lequel n'est plus régi par des pairs comme auparavant, mais est présidé par un avocat, minimum 10 ans de pratique, secondé par deux membres de la Corporation. Le Syndic, en plus de recevoir les plaintes du public contre un membre de la Corporation, ou d'un confrère contre un autre confrère, a aussi le devoir d'enquêter lui-même auprès des membres pour vérifier de l'application de la loi, et, le cas échéant, de porter une plainte pour laquelle il devient l'avocat de la poursuite. L'audition de la plainte se fait alors suivant les formes établies par le Code Civil. Ainsi, cette institution créée par la loi devient un outil permanent de surveillance de la professionnalité des membres de la Corporation pour une plus grande protection du public et de la profession elle-même. Il est ici important de distinguer entre ce concept de professionnalité, lequel relève de l'éthique professionnelle, et le concept de compétence professionnelle ou le facteur erreurs et omissions qui n'implique en rien le comportement du professionnel envers le public.

"La loi nous accorde certains privilèges, elle nous confie des pouvoirs et des obligations en découlent. Il y a pouvoir de discipline, mais c'est surtout une obligation. Il y a pouvoir d'inspection, mais il dérive de l'obligation de contrôler à la source la qualité de l'exercice de la profession. Privilèges, pouvoirs et obligations ne peuvent être dissociés". (Jean-Luc Poulin, Bulletin de l'Ordre, Mars 1974).

## Un aspect plus positif

Le Bureau de l'Ordre et plus particulièrement le Syndic lui-même en la personne de Laurentin Lévesque, a voulu dégager un aspect plus positif dans cette nouvelle loi qu'un simple instrument de réprimande et de correction auprès des membres dans l'intérêt du public. En effet, comme toute médaille a deux côtés, la nouvelle loi sur les Corporations devrait aussi permettre une protection de l'architecte en tant que professionnel en obligeant la profession à adopter un statut respecté puisque, si ses membres ont un comportement jugé professionnel par les responsables de l'application de la loi, il devient évident que la profession dans l'ensemble jouira de cette réputation incontestée.

C'est ici qu'intervient le rôle du Syndic à titre de conseiller et de négociateur auprès de ses confrères afin de bien leur faire comprendre que tel acte irrégulier ou telle négligence est contraire à l'esprit de la profession et, par le fait même, qu'il y a autant de tort causé à eux en tant que professionnels qu'au public. Il ne

s'agit pas d'imposer une discipline pour cette seule fin mais bien d'inculquer une "morale" d'auto-discipline pour le plus grand bien de tous. Ainsi, avant de porter plainte, le Syndic Laurentin Lévesque entend bien discuter avec les intéressés de mesures correctives s'il s'agit d'une erreur de comportement relevant de l'oubli ou de l'ignorance. Si ces mesures sont volontairement ignorées, il lui appartient alors de prendre l'outil légal qu'est la plainte pour traduire ce membre et ainsi sauvegarder l'intégrité de la profession.

Pour reprendre les mots de monsieur Lévesque, "A l'Ordre, nous ne voyons pas le Syndic comme un policier ou un juge; nous le considérons plutôt comme un oeil aux aguets qui n'est là que pour s'assurer que tous les membres prennent le soin de s'auto-discipliner et d'endosser personnellement les efforts qu'il fait pour faire en sorte que la profession soit forte, compétente et respectée."

### **Connaître les règles du jeu**

Malheureusement, plusieurs membres sont portés à voir le nouveau code de déontologie, et les obligations qui en découlent, comme un corset beaucoup plus contraignant que l'ancien code d'éthique. Laurentin Lévesque ne voit dans ce code qu'une seule différence majeure: celle d'être plus explicite en présentant des articles fragmentés permettant une plus grande facilité d'interprétation, non seulement à l'avantage du Syndic mais des membres eux-mêmes. Un code plus complet et plus évident permet et oblige les architectes à connaître les règles du jeu, ce qui ne devrait normalement pas effrayer mais bien rassurer. L'incertitude de certains est toutefois normale considérant l'inquiétude que soulève toujours la mise en vigueur d'une nouvelle loi et cette incertitude est d'autant plus normale, de dire Laurentin Lévesque, du fait que la majorité des architectes connaissent très mal leur ancien code d'éthique. Le nouveau code de déontologie et un instrument comme le feuillet de l'interprétation de la loi des architectes, que l'Ordre a distribué récemment, devraient dissiper cette incertitude.

Le changement majeur qu'apporte cette nouvelle loi se situe davantage au niveau de la structure et, à l'Ordre des Architectes, on a la ferme intention de ne pas souffrir du malaise de la "structurite" (dixit M. Lévesque) mais bien de mettre cette structure en application en utilisant ces nouveaux outils que donne la loi pour construire un nouveau visage à la profession.

Il peut sembler utopique de vouloir construire un nouveau visage à la profession mais il reste un fait que cette nouvelle loi donne une nouvelle dimension à l'architecte: on veut en effet retrouver l'architecte le plus traditionnel qui soit dans ses droits et devoirs en le présentant comme un véritable constructeur, responsable de ses gestes, qui connaît ses techniques de construction et, plus encore, qui est conscient de la totalité de son environnement. Ces outils que sont les abstractions légales, permet, au dire du Syndic, de cerner ce qu'est ce professionnel total et c'est la tâche du Syndic de faire prendre conscience aux membres des règles du jeu afin de construire ensemble ce nouveau visage à la profession.

"Désormais, aucun architecte n'aura plus l'excuse facile pour échapper aux problèmes sérieux de la qualité de notre environnement dans son ensemble, à la planification sensée et sensible de nos ensembles et de nos bâtiments, à la maîtrise technique de son métier". Ce lourd fardeau n'appartient pas seulement au Syndic qui a le devoir de faire respecter la loi mais à tous les membres de l'Ordre pour qui le respect de la profession est aussi un devoir.

### **Une profession de foi**

Le poste de Syndic comporte d'énormes responsabilités: devoir d'être compréhensif envers ses confrères, obligation à un effort de jugement en essayant de comprendre les situations dans leur vérité et leur totalité, obligation de connaissances, du métier, de la mentalité des gens et, bien sûr, de la loi, obligation de justice: qui d'autre mieux qu'un architecte avait le plus d'aptitude de comprendre et de conseiller ses confrères? Laurentin Lévesque fait une profession de foi à cette profession de l'architecture en avouant son désir le plus sincère de remplir cette lourde tâche de la façon la plus juste possible. Il manifeste en effet sa ferme intention de ne pas poursuivre ses confrères pour le plaisir de la chose en recherchant une application aveugle et bête de la loi, laquelle, selon lui, est un instrument et non une fin en soi. Réussir à trouver l'impartialité, la justice et la mesure est un défi d'envergure. Cela requiert le soutien de tous les membres pour que le Syndic ne devienne pas un policier!

"Puis-je ajouter enfin que si nous ne faisons pas en sorte que notre auto-discipline soit suffisante, le gouvernement pourrait nous l'enlever des mains et s'en faire un fouet". (Laurentin Lévesque).

Y a-t-il meilleure conclusion?

# LES BARRIÈRES ARCHITECTURALES

par Jules Arbec

L'une des fonctions principales de l'architecte est sans doute de concevoir des espaces à l'intérieur desquels l'homme pourra s'épanouir pleinement grâce à un environnement qui corresponde vraiment à ses besoins vitaux. C'est à partir de ces exigences aux niveaux individuel et collectif que l'on a pu développer une architecture normative qui répond aux modes de vie de la majeure partie de la population. Dans bien des cas pourtant ces normes s'avèrent insuffisantes compte tenu de la façon de vivre des individus. Je songe ici aux handicapés physiques dont les limitations peuvent les empêcher de circuler normalement. Pour ces gens les différentes barrières architecturales sont l'ennemi numéro 1 car elles sont la cause qui les empêche de vaquer normalement à leur travail et de s'assimiler au reste de la société. Il va sans dire que depuis une quarantaine d'années la situation sociale de l'handicapé a sûrement évolué et l'on ne peut plus s'en remettre à une image traditionnelle que l'on se faisait d'eux en les considérant comme de pauvres êtres confinés en leurs foyers ou dans des hospices. De plus en plus le monde du travail leur ouvre ses portes et ils participent aux différentes activités sociales. Ces handicapés tentent donc comme tout le monde de se tailler une place dans la société, mais à quel prix! C'est ici que peuvent intervenir les barrières architecturales qui s'imposent comme un frein à leurs possibilités. On peut parler des handicapés physiques, mais il faudrait aussi inclure sous cette étiquette tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont diminués physiquement telles les femmes enceintes, les vieillards, les cardiaques et bien d'autres qui sont gênés par tel ou tel aménagement architectural. Les statistiques parlent ici par elles-mêmes car en 1973 on a dénombré 44000 handicapés physiques à travers le pays. Si l'on ajoute à ce nombre les cardiaques et les vieillards on parvient à 10% de la population qui seraient littéralement limités et victimes de mauvaises conceptions architecturales.

Alors le premier point auquel on s'attarde en parlant de barrières architecturales est l'accessibilité aux édifices publics et para-publics sur lesquels plusieurs architectes et constructeurs se sont penchés afin de se conformer au règlement No 7 du Code national de construction qui stipule l'aménagement de rampes d'accès, de largeur minimum des portes et des entrées d'ascenseurs et de chambres de toilette suffisamment vastes pour permettre l'accessibilité à une personne en fauteuil roulant. Toutefois, ces quelques mesures ne suffisent pas toujours pour respecter l'élaboration des édifices à caractère public ou para-public et, lorsqu'ils le sont, ils comblent les besoins de façon très incomplète, car ces mesures ne tiennent presque pas compte des autres détails qui seraient susceptibles de modifications. Bref, on ne tient pas ou peu compte d'une minorité de notre population. Nous n'avons qu'à visiter certains cinémas, théâtres ou même écoles pour déplorer l'absence de telles préoccupations dans l'élaboration de ces édifices. Cette lacune pourrait être comblée très facilement si architectes et constructeurs étaient plus informés sur ces divers aspects, mais la construction est planifiée selon des règles trop générales qui empêchent dans un sens les quelques modifications de rigueur que l'on devrait apporter. En plus des rampes d'accès tels le tableau de bord des ascenseurs, les commutateurs électriques dont la hauteur ou l'emplacement obéissent à des règles parfois très arbitraires qui ne tiennent pas compte de leur aspect fonctionnel.

On peut toutefois souligner quelques réussites qui ont sûrement contribué à un éveil en ce domaine. Je veux ici parler des pavillons de l'Expo "Terre des Hommes". Les concepteurs de ces habitations ont su tenir compte de certaines normes déjà mentionnées et permettant par le fait même l'accès aux différents pavillons à des centaines de visiteurs handicapés grâce à un aménagement adéquat tel que rampes, ascenseurs et autres commodités du

genre. Ces quelques mesures furent très bien accueillies par certains groupes d'handicapés qui considèrent ces modifications non comme une espèce de charité condescendante mais comme des modifications qui leur revenaient de droit puisque ces gens, si minoritaires soient-ils, sont des citoyens à part entière et dont les autorités doivent tenir compte à plus d'un titre.

Ces gens, physiquement défavorisés, ont donc le droit et le devoir de revendiquer le bien qu'est l'espace vital, puisque leur autonomie et leur liberté en dépendent. Pour eux l'abolition de barrières architecturales est une question vitale, une question de vie ou de mort leur permettant de jouer pleinement leur rôle au sein de cette société ou les réduisant à des cadavres vivants qui doivent attendre leur dernière heure bien assis dans leur fauteuil roulant.

Pour remédier à cette pénible situation, des handicapés représentant diverses associations, des architectes et thérapeutes de diverses disciplines et des membres de la Ligue des droits de l'homme formaient, il y a quelques années, un comité pour porter à l'attention du public et des autorités les multiples facettes du problème.

Ce comité doit d'ailleurs présenter une étude au gouvernement provincial ou plus exactement à la Commission parlementaire de la Construction afin de les rendre plus conscients de ces anomalies et de suggérer certains amendements au Code de la Construction ou tout au moins certaines mesures servant à modifier cette situation, surtout dans le secteur des édifices publics et para-publics, secteur où on ne tient pas assez compte des mesures stipulées dans le règlement no 7 du Code de construction fédéral.

Les membres de ce comité espèrent que leur démarche auprès du Gouvernement provincial sera fructueuse mais, advenant un gain de cause, la partie ne sera pas gagnée pour autant puisque ces législations fédérale ou provinciale n'ont pas de juridiction

dans le domaine de l'habitation domiciliaire.

La question du logement est, pour les diminués physiques, le problème numéro un. Le domicile est la cellule de base de la vie familiale et l'endroit où l'individu a le plus de chance de s'épanouir librement si les conditions lui sont favorables. Mais, trop souvent, les domiciles s'avèrent inaccessibles et l'on dit même que des logements exigus et mal conçus peuvent accentuer le handicap de certaines personnes. En effet, si un aménagement intérieur n'est pas en fonction des besoins de ce type de gens, sans être néfaste sur leur santé physique, il le devient sur leur santé psychologique. Mais il y a aussi les conséquences sociologiques et économiques: l'handicapé, confiné chez lui à cause de la difficulté d'accès ou de sortie de son domicile ne peut profiter d'un travail ou de loisirs, devient ainsi en marge de la société et par le fait même, un lourd fardeau financier pour cette même société qui doit le faire vivre.

Mais quelles sont vraiment ces barrières architecturales au foyer? Comment peut-on les éliminer? Devrait-on mettre sur pied de nouvelles standardisations dans la construction domiciliaire? Autant de questions qui restent en suspens et qui ne trouveront pas de réponse tant qu'architectes et constructeurs ne seront pas totalement conscients de l'ampleur du problème. Premièrement, disons que pour plusieurs personnes, les barrières architecturales se limitent à la hauteur des marches ou portes trop étroites; pourtant, il n'y a qu'à porter un peu plus d'attention à l'intérieur d'une maison pour relever mille et une choses qui sont préjudiciables au bon fonctionnement de l'handicapé: sonnette de porte trop haute, salle de bain exigüe, armoires de cuisine trop hautes ou prises de courant trop basses. Ce sont là que quelques items d'une longue liste d'obstacles auxquels la personne en fauteuil roulant doit faire face chaque jour. On objectera avec raison que ces items découlent d'une standardisation et qu'il en coûterait

beaucoup trop chère si l'on devait apporter telle ou telle modification. Toutefois, ces modifications ne nuiraient pas aux gens "normaux" mais pourraient s'avérer très pratiques dans le cas des enfants ou des vieillards, par exemple.

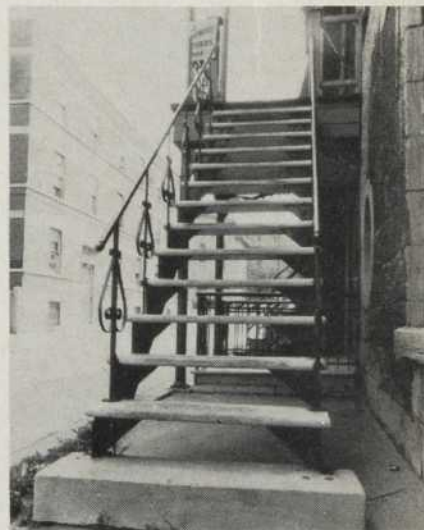
Il est toutefois illusoire de tendre à une généralisation mais il serait normal et souhaitable qu'on permette une certaine souplesse dans l'aménagement de l'intérieur domiciliaire en fonction des besoins des individus qui y demeurent.

Dans un cadre plus général, il s'agirait de mettre en chantier des unités d'habitation qui correspondraient vraiment aux besoins des handicapés. Le nombre de ces domiciles serait fixé non plus suivant des mécanismes de l'offre et de la demande mais en fonction du pourcentage d'handicapés dans telle ou telle région. C'est dans ce sens qu'abonde une étude de ce problème réalisée conjointement par la Société centrale d'hypothèques et de logement et l'Association canadienne de paraplégie — Division Québec. De plus, il s'agit de coordonner les efforts entre architectes et entrepreneurs de la construction pour être au faite de ces problèmes afin d'y apporter des solutions valables. De même, les autorités des trois paliers gouvernementaux devraient aussi être saisies de ces problèmes afin de collaborer davantage financièrement avec le secteur privé de la construction.

Le Corbusier a dit: "L'Architecture est une somme infinie de gestes positifs, le tout et les parties ne faisant qu'un". Dans cette perspective, il serait souhaitable que l'architecture, la médecine, la réhabilitation et l'esthétique oeuvrent de concert afin de procurer à l'handicapé un milieu de vie satisfaisant qui lui revient de droit à titre de citoyen de l'Etat au même titre que les autres!



pourquoi?



## une exposition à ottawa

"Design, utile à dessin", tel est le nom très éloquent dont a été baptisé l'exposition des produits canadiens contemporains, organisée par la Direction générale du Design, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Cette exposition a lieu au Musée national des Sciences et de la Technologie, à Ottawa et prendra fin le 31 janvier 75.

Comment définir cette notion toujours nouvelle de Design? Nous avons deux définitions qui peuvent peut-être aider à situer ce domaine qui n'a pas fini de nous étonner, et qui est maintenant bien ancré au milieu des autres professions. Un rapport de Design Canada nous définissait le Design comme suit: "Nous sommes tous des designers. Le design fait partie de notre vie. C'est la façon de faire et d'assembler les choses dont on a besoin pour vivre comme on aime vivre, ou pour vivre comme on doit vivre, la façon d'agencer les structures tangibles et intangibles de nos vies: les structures que nous formons, et qui en retour nous forment. En organisant les structures de notre vie, nous établissons un équilibre entre l'apport du monde extérieur et notre monde intérieur. Nous apprenons à agir avec nos semblables et à nous mouvoir dans notre environnement. Nous nous accommodons des besoins des autres et adaptons nos desseins à leurs besoins. En s'intéressant davantage au processus de design, nous pouvons apprendre à lutter plus efficacement pour atteindre une unité de raison, de but, et de forme dans notre milieu. Tel qu'énoncé ci-dessus, ce concept comprend beaucoup plus que la simple manipulation d'outils et de matériel, et l'appréciation visuelle des qualités visuelles d'un produit, fonctions généralement associées en design. Il est fondé sur une façon de vivre et sur l'apprentissage des habilités nécessaires pour y arriver."

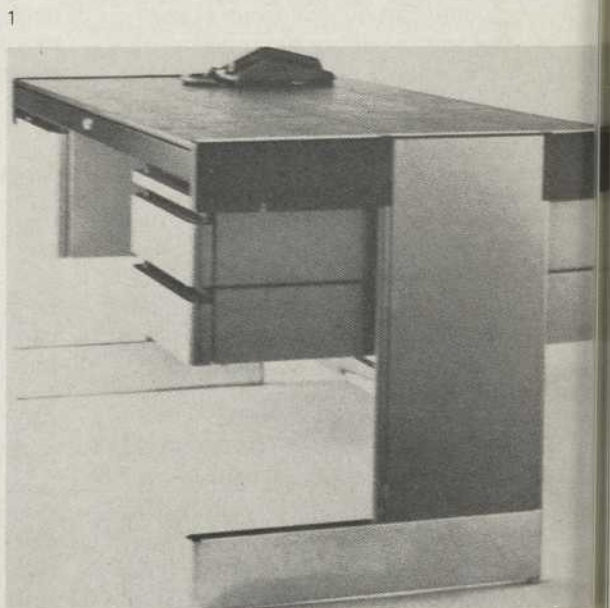
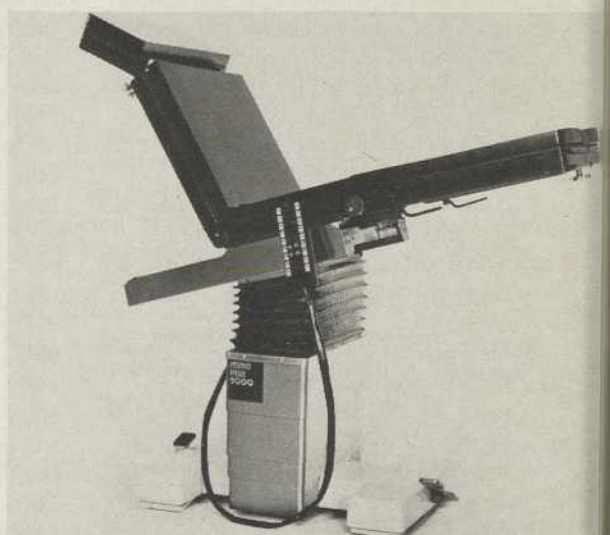
Henry Dreyfuss écrivait à ce sujet: "Nous n'oublions pas que l'objet dont nous préparons le design est une chose sur laquelle les gens vont rouler, s'asseoir, qu'ils vont regarder, dans laquelle ils vont parler, qu'ils vont mettre en marche, qu'ils vont faire fonctionner et dont ils vont se servir individuellement ou collectivement".

Il semble que ces deux théories justifient assez bien le design en tant que symbole de créativité pratique.

Le design, amené à créer pour améliorer la qualité de vie de l'homme, possède un nombre assez important de témoignages, témoignages encore inconnus des gens, qui rejettent cette notion, à cause d'une mauvaise information. Il est donc temps de nous faire tous profiter de ces richesses qui s'accumulent jour après jour; et la meilleure façon pour le faire est de faire connaître ces dernières, soit par la publication de documents à ce sujet, ou beaucoup plus visuellement par une exposition de tous ces objets. Tâche à laquelle s'est attelé Design Canada et dont voici le résultat.

Une étude de l'avenir du Canada, en tant que puissance industrielle, apte à la fabrication et la création vient compléter le tout, avec une critique d'après laquelle les gens considèrent avec un certain dédain les produits fabriqués ici, au profit des produits étrangers.

En plus d'éduquer les gens au point de vue design, Design Canada cherche peut-être à provoquer par le fait même une conscience sociale par rapport à ce que nous offrons, et qui dans certaines catégories, vaut bien ce qui est offert ailleurs. On notera par la même occasion, que par cette exposition, Design Canada a essayé d'expliquer le cheminement du design, et que loin d'être fantaisie ou même un "gadget", il se caractérise par son côté utilitaire au service de l'homme.



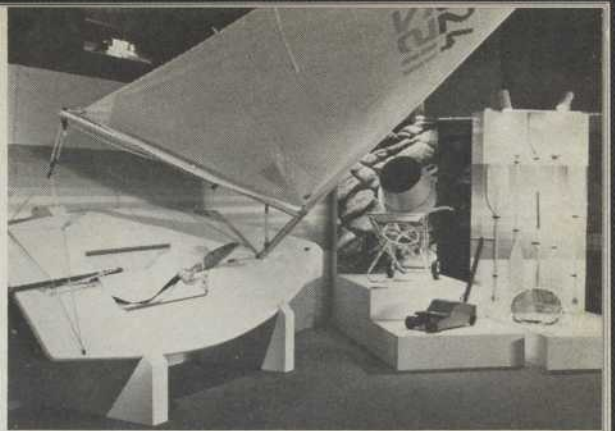
LE DESIGN EST AU SERVICE  
DE CHAQUE CANADIEN  
LE DESIGN EST AU SERVICE  
DU BIEN-ÊTRE DE TOUS

# design: utile à dessein

Le consommateur canadien a pris  
l'habitude de considérer les produits  
étrangers comme étant supérieurs  
et les produits de design canadien  
comme souffrant d'une certaine  
infériorité.

Cette exposition se propose de  
prouver le contraire.

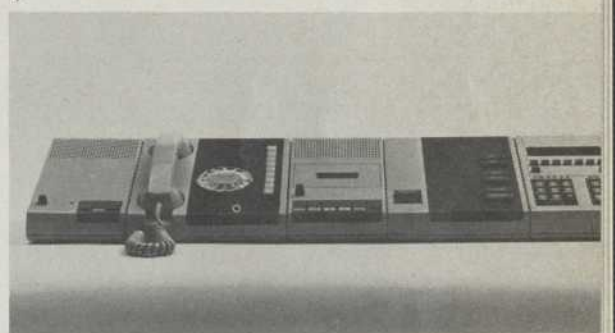
Une réalisation de la Direction générale du Design  
ministère de l'Industrie et du Commerce  
en collaboration avec le Musée des Arts  
des Sciences et de la Technologie



3



4



5



6

1—Table d'opération Miro Plus 2000

Laboratoires Bio-Millet Inc., Laval, Qué. Design: Centre de  
Recherche industrielle du Québec (CRIQ)

2—Système S pour bureau

Sunar Ltd, Filiale de Massey-Ferguson, Division de l'acier,  
Waterloo, Ont.  
Design: Douglas Ball, Ball, Berezowsky Associates

3—Bateau à voile Laser

Performance Sailcraft International Co., Ltd., Pointe-Claire,  
Qué.  
Grément: Ian Bruce, Voile: Hans Fogh

4—Sanitaire Pot-pourri à droite, et mobilier de bureau,  
série 676 Interior International Ltd., Design: Kuypers,  
Adamson, Norton Ltd.

5—Système Logic

Compagnie Northern-Electric, Ltée, Design: Recherches  
Bell-Northern

6—Mobilier scolaire Freeformfive

Cameron-Mc Indoo Limited, Willowdale, Ont. Design: Earl  
Helland

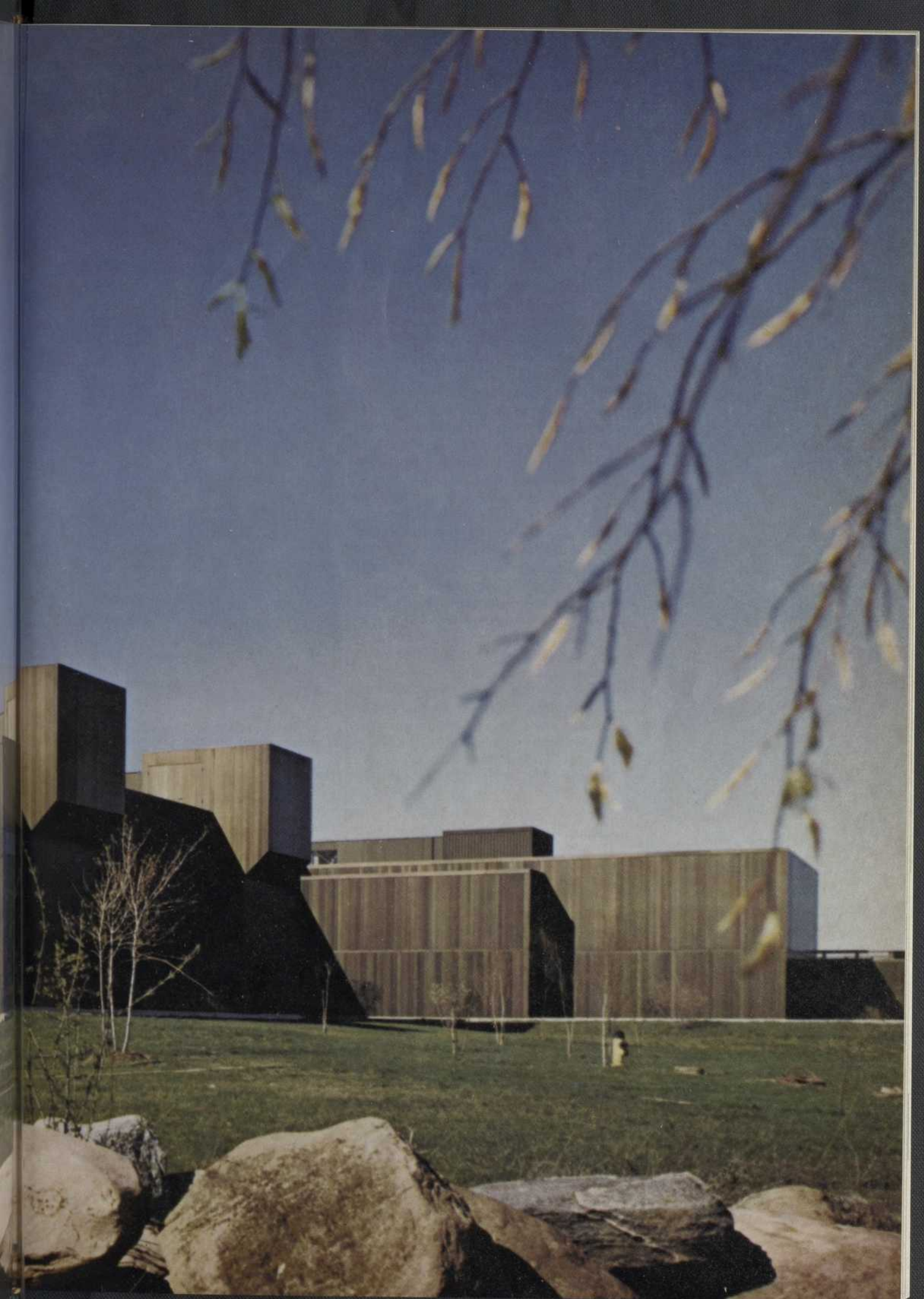
# SHADOWFORM<sup>®</sup> de KAWNEER

L'immeuble primé qu'est le Sir Sanford Fleming College of Applied Arts and Technology se distingue par son aspect extérieur sans cesse changeant selon les angles d'observation, les saisons et les heures du jour. Le revêtement de façade Shadowform de Kawneer, avec ses teintes indélébiles, joue un rôle de premier plan dans l'obtention de cet effet. Située à Peterborough, dans la province d'Ontario, au Canada, l'école a valu d'insignes honneurs à ses architectes et concepteurs, R.J. Thom, architectes de Toronto.

*Prix d'honneur: Catégorie des constructions neuves, Créativité des produits en aluminium pour le bâtiment, parrainé par l'Architectural Aluminum Manufacturers' Association.*

KAWNEER ARCHITECTURAL PRODUCTS  
1105 N. Front Street, Dept. C, Niles, Mich. 49120





# CARNET

## nouveautés



### Ligne Harter

La Compagnie Harter offre aux architectes et designers d'intérieur une ligne intéressante de mobilier de bureau. Voici quelques-uns des fauteuils et chaises maintenant disponibles: la chaise à bureau modèle 2500, particulière par sa structure tubulaire d'un large diamètre. Les sièges et dossiers sont disponibles dans un choix de quatre couleurs, dont le noir, avec une bordure de vinyle noire pour plus de solidité. La ligne Harter comporte aussi le fauteuil de bureau de direction, modèle 880 et 870.

Ces fauteuils sont conçus pour permettre un haut degré de circulation d'air pour un maximum de confort. La base est de chrome, en fini bronze ou chêne laminé. Le cuir utilisé pour le fauteuil est traité pour ne pas plisser. On offre aussi le choix de vinyle ou de tissu. Cette série est du designer Earl Koepke.

La série Sling vient ici compléter cette présentation de la ligne Harter. Disponibles avec ou sans bras, ces chaises diffèrent par leur mince structure tubulaire.

Pour plus de renseignements, écrire à Harter Furniture Ltd., C.P. 636, Guelph, Ont.

### Nouvelle ligne Futuric

Cette nouvelle série de meubles de bureau fait partie de la ligne cubique déjà disponible chez Futuric.

Disponible en chêne rouge ou en érable, avec dessus en laminé interchangeable, cette unité est aussi offerte en diverses dimensions, avec unité de secrétaire assorti faisant le coin droit ou gauche.

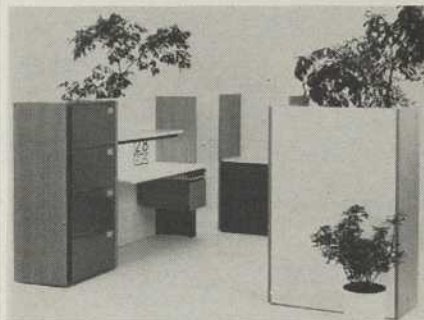


### Nouveau système de rangement mural Sunar

Le système de rangement mural vient compléter la ligne "tout-système" d'équipement Sunar.

Il représente en fait une extension du Système Sunar F2, combinant base de bois avec tiroirs de métal. Les bases sont disponibles en 56", 69" de haut et en 33", 39", 48" ou 66" de large. Les bases, identiques à celle des bureaux F2, sont de polyuréthane peint, ou de chêne pâle ou foncé.

Pour des renseignements sur le système de rangement mural F2 Sunar, communiquer avec Sunar Ltd., Waterloo, Ont.



### Nouveauté chez Stauffer Chemical

Deux nouveaux motifs viennent de s'ajouter à la série des revêtements en vinyle épais fabriqués par Stauffer Chemical Company of Canada Ltd. Ces nouveaux motifs, "Sculpta" et "Hokkaido", sont destinés aux usages commerciaux exigeant une résistance supérieure.

Le revêtement Sculpta représente un motif vertical de maçonnerie de pierres; sa texture en relief donne un effet tridimensionnel accentué et il est offert en 16 couleurs attrayantes. Hokkaido est un motif de gros tissage, d'une riche texture. Il est offert en une gamme de 16 couleurs qui vont des tons les plus vifs aux teintes neutres, ce qui permet aux architectes et aux ensembliers de choisir exactement le revêtement mural qui convient à chaque installation commerciale.

Pour obtenir des échantillons, il suffit de s'adresser à Stauffer Chemical Company of Canada Ltd., 207 New Toronto Street, Toronto, Ontario M8V 2G2.

## Eclairage de Russel Rielle

### Bubbling Fantasia



Russell Rielle de Canastota, N.Y., inaugure un nouveau système d'éclairage décoratif. "Fantasia", la lumière qui offre en plus de l'éclairage, attraction et mouvement... tout ce qu'il faut pour fournir aux architectes, entrepreneurs et contracteurs un goût nouveau de création artistique qui saura attirer les foules et plaire à l'oeil!

Ces créations lumineuses ont été qualifiées de "sculptures électropsychiques" par un artiste séduit par ce design mobile. Ces créations consistent en plusieurs tubes transparents dans lesquels circulent des gouttes de liquide illuminées par des lumières de couleurs pétillantes. Le liquide est aspiré de la base à l'autre extrémité du tube, ceci afin d'entretenir le cycle de couleur.

Pour information, écrire à Russel Rielle, W. Seneca Ave., Canastota, N.Y. 13032.

### Nouvelle lampe "Ceramalux" à haute pression de vapeur de sodium... La "Haute Performance".

La Division des lampes Westinghouse préconise l'usage de la toute nouvelle lampe de 150 Watt "Ceramalux" à haute pression de vapeur de sodium, comme alternative idéale envers l'éclairage

à l'incandescence et au mercure, tant dans les nouvelles installations que celles déjà existantes dans les établissements commerciaux et industriels. L'apparition de cette toute nouvelle lampe de 150 Watt qui s'ajoute à la collection des autres "Ceramalux", offre aux consommateurs plusieurs importantes caractéristiques comprenant une longue durée de 15,000 heures, un fonctionnement dans n'importe quelle position, une efficacité de plus de 100 lumens par watt, une lumière dorée, un tube à arc de 100 volts d'après les spécifications de l'ANSI, un démarrage rapide sous des températures froides ainsi qu'un contrôle optique dominant.

De plus, elle peut être utilisée dans les mêmes luminaires servant aux lampes à vapeur de mercure de 175 Watt ou de 250 Watt (il n'y a qu'à changer les ballasts). Elle permet aux consommateurs de réaliser des économies substantielles dans les coûts de l'électricité aussi bien que d'intensifier le rendement du flux lumineux.

Pour plus de détails concernant cette lampe "Ceramalux" obtenez de votre distributeur Westinghouse le plus près de chez-vous, ou encore de votre bureau des ventes le plus rapproché, des copies de la nouvelle brochure CA-8645F, ou écrivez à Westinghouse Canada Limitée, Service d'informations 645, Boîte Postale 243, Pointe Claire, Québec

### Les nouvelles lampes Sylvania éclairent davantage sans consommer plus.

La division de l'éclairage de GTE Sylvania Canada Limited a annoncé aujourd'hui la mise au point d'une série de lampes à haute intensité qui accroissent considérablement l'éclairage des rues, des routes, ainsi que des installations industrielles et commerciales, sans consommer plus d'électricité. La série des super-lampes Metalarc comprend un modèle de 175 watts qui, sans consommer plus d'énergie, donne 83 p. cent plus de lumière que la lampe ordinaire à vapeur de mercure de même puissance, et un autre de 400 watts, dont l'éclairage est supérieur de 25 p. cent à celui de la Metalarc ordinaire de 400

watts lancée par la compagnie il y a quelques années.

Ces lampes qui sont conçues pour fonctionner en position horizontale contiennent un nouveau tube à arc légèrement incurvé. Il en résulte une plus grande densité des atomes donc un éclairage plus puissant, à consommation égale d'électricité.

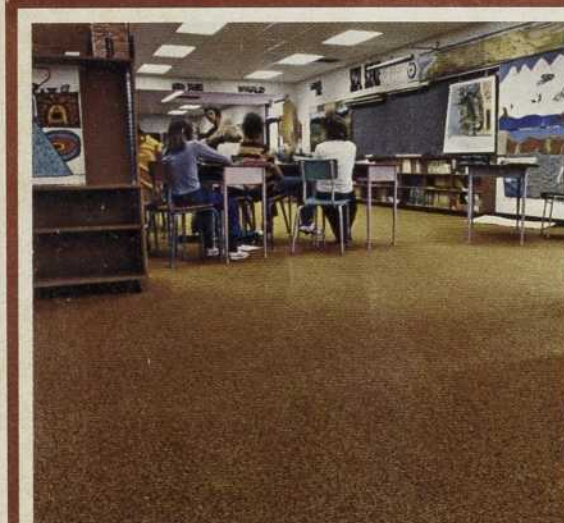
### Fondations étanches à meilleur prix et plus rapidement

Les panneaux d'imperméabilisation cloués sur les murs de fondation et les dalles sis en dessous du niveau du sol épargnent temps et argent.

En ces temps où le coût de la main-d'oeuvre monte en flèche et que la pénurie des matériaux de construction critiques augmente chaque jour davantage, les panneaux d'imperméabilisation cloués VOLCLAY offrent aux architectes, ingénieurs conseils, entrepreneurs et propriétaires canadiens une alternative pratique et économique aux systèmes d'imperméabilisation conventionnels.

Les panneaux d'imperméabilisation VOLCLAY sont constitués de bentonite de sodium granulaire incorporée dans les cannelures d'un carton kraft spécial ondulé bio-dégradable. Chaque panneau mesure 4 pi. car. x 3/16 po. d'épaisseur, et contient environ 16 lbs. de bentonite de sodium. Le poids total du panneau est d'environ 18 lbs. et il est expédié prêt pour usage immédiat. La méthode d'imperméabilisation VOLCLAY fait épargner du temps et de l'argent. Plutôt que d'attendre 28 jours pour le durcissement normal des murs de béton sis en dessous du niveau du sol, les panneaux peuvent être cloués (ou collés) directement sur le béton dès l'enlèvement des coffrages. Nulle autre imperméabilisation n'est requise. On peut procéder immédiatement aux opérations de remblayage une fois les panneaux bien en place. Ceci permet des séquences de construction d'un cycle beaucoup plus rapide, abaissant le coût de la main-d'oeuvre et réduisant le potentiel d'erreurs humaines du procédé d'imperméabilisation.

Suite à la page 42



École Queen Elizabeth Park.



Bureaux chez Consolidated Computers



Cantine, Ontario Hospital Association Centre.

## C'est l'Antron\* qui fait du "Bregham" de Burlington un tapis si pratique.

Pratique dans une cantine comme dans une classe ou un bureau. Et ce sont les décorateurs mêmes de ces projets qui ont recommandé un tapis bouclé ras en nylon ANTRON\*. Parce que l'ANTRON est une fibre particulièrement durable et peu salissante.

L'évident des fibres d'ANTRON leur confère une structure unique qui a la propriété de camoufler presque toute trace de saleté. Au lieu de former des taches, les poussières et les

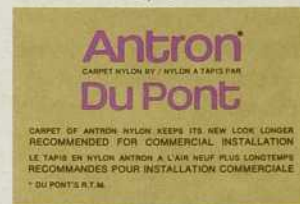
souillures se fondent avec la tonalité et la texture du tapis.

Ajoutez à cela une durabilité et une flexibilité pas ordinaires, et vous avez un tapis qui garde son aspect de neuf pendant longtemps.

Et comme les nettoyages sont moins fréquents, l'entretien coûte bien moins cher.

Voilà qui justifie le choix de l'ANTRON chaque fois qu'on veut installer un tapis commercial résistant, d'un goût achevé. L'ANTRON est sans pareil pour conserver sa beauté.

Pour vous renseigner davantage sur le "Bregham", contactez le représentant Burlington, OU ENCORE, écrivez à: Tapis commerciaux, Du Pont of Canada Limited, B.P. 26, Toronto-Dominion Centre, TORONTO, Ontario M5K 1B5



*Il n'y a pas d'équivalent.*

\*Marque déposée de Du Pont pour sa fibre nylon originale.

**Nylon Antron** 



Ensemble Os... une baignoire Ultra, une toilette Carlyle, un bidet Madval et un lavabo Ovalyn.

742F

Par les créateurs de la Salle de Bains en Couleurs

 **AMERICAN  
STANDARD**

...la compagnie AU SERVICE COMPLET

80 RUE WARD, TORONTO, ONT. M6H 4A7

# CARNET

Suite de la page 39

Les panneaux d'imperméabilisation VOLCLAY ont été utilisés considérablement dans la construction de grands projets et d'édifices importants, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, depuis de nombreuses années avec beaucoup de succès. Le système porte une garantie écrite de cinq ans.

Des spécifications générales et des renseignements additionnels seront fournis par Jules Blais, directeur technique, Bemalux Inc., division de Hydraulocrète du Canada Compagnie Ltée, 3035, rue Sartelon, Montréal 382, Québec.

## brochures

### Brochure Koppers

La compagnie Koppers vient de publier une nouvelle brochure en couleurs de 16 pages décrivant les divers usages

du bois lamellé dans le cadre de la construction d'un milieu plus naturel, que ce soit pour la construction d'un centre de loisirs, d'études, d'un centre commercial ou industriel ou même pour la construction d'un pont.

Des exemplaires sont disponibles chez Koppers Int'l Canada Ltd., 4996 Place de la Savane, Montréal H4P 1Z6.

### Catalogue Columbia

Le dernier catalogue publié par Columbia Electric Ltd., soit le numéro 20, répond aux questions des architectes, des designers, des ingénieurs et des entrepreneurs au sujet des problèmes d'éclairage. Cette brochure de 48 pages en couleurs offre toute une gamme de modèles contemporains pour l'usage commercial, pour les bureaux ou les installations industrielles.

Une copie du catalogue est disponible auprès de Columbia Electric Ltd., St-Isidore, Co. de Laprairie.

## Index des Annonceurs

American Standard .....	41
Bradley Corporation .....	42
Canadian Gypsum Co. ....	25
Coldstream du Canada Ltée .....	4
Conseil Canadien de l'habitation ...	4
DuPont of Canada Limited .....	40
International Hardware .....	43
Kawneer Co. of Canada Limited .....	36,37
Koppers .....	3
LCN Closers of Canada Limited ....	6
Les Matériaux de Construction Domtar Ltée .....	28,29,44
Les Matériaux de Construction Domtar Ltée — division "Arborite" .....	22,23
Jas H. Matthews & Co. Ltd. ....	2
Cie Nationale de forage .....	4



## Bradglas...pour les toilettes d'usines. C'est du solide. Dans le style Bradley.

Les lavabos collectifs Bradglas® en polyester renforcé résistent bien à l'usure engendrée par l'utilisation des toilettes d'usine. A l'épreuve de l'abrasion, des acides et de la corrosion. Ne s'écaillent pas. Aucune déformation, rétrécissement ou crevasse. Apparence nette, lignes modernes, 5 couleurs au goût du décorateur. Dessert jusqu'à huit personnes avec un seul raccordement. Ecrivez pour obtenir de la documentation, ou téléphonez au (416) 763-5501. Telex 02-29089. Aristocrat Manufacturing Co. Ltd., 77, avenue Pelham, Toronto M6N 1A5, Ontario.

**Aristocrat**   
MANUFACTURING CO., LTD.

UNE FILIALE DE BRADLEY CORPORATION

## ARCHITECTURE CONCEPT

ARCHITECTURE CONCEPT est la seule revue de langue française publiée au Québec à l'intention des architectes et designers. Chacun de ses numéros est consacré à un thème bien particulier mis en valeur par des idées nouvelles, articles de fond et critiques.

### TARIFS D'ABONNEMENT 1 an

Architectes, designers,  
ingénieurs, etc. .... \$8.00

-----  
Veuillez trouver ci-joint mon chèque au montant de \$ .....  
pour un abonnement à:

### ARCHITECTURE/CONCEPT

Suite 201 - 310, ave Victoria, Montréal 215

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Prov. ....

Profession .....

# Dernière nouveauté



*Exiter II.\* Un superbe modèle silencieux;  
fonctionnement des plus rapides et des plus faciles.  
Système de sécurité sophistiqué d'aujourd'hui.  
Modèle durable selon la tradition Russwin.  
Russwin, Division de Emhart Corporation,  
Berlin, Connecticut 06037.  
Russwin, Division de  
International Hardware.*



*La série des collectionneurs par Russwin*



Cèdre Sierra Rustel de Domtar.

# Rustel. L'art et la façon du vrai bardeau avec un budget de bardeau d'asphalte

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
3 SEP. 1974

Avec Rustel vous obtenez l'effet de bardeaux de bois avec des bardeaux d'asphalte, et il est très difficile d'en faire la différence. Pourquoi? Le motif unique Rustel — sans les fentes habituelles — vous permet de disposer les bardeaux à la manière des bardeaux en bois. De plus, les bardeaux Rustel sont beaucoup plus épais que les modèles ordinaires en asphalte. Ils ressemblent, à s'y méprendre, à ceux en véritable bois.

Ils sont offerts en deux couleurs chaudes et rustiques: cèdre Sierra et brun Sierra. Mais, ce qui est encore plus important c'est que les bardeaux



Rustel sont bien plus fonctionnels que les bardeaux ordinaires car la conception "une pièce" assure une double protection sur toute la surface du toit. Le poids élevé (240 livres par cent pieds carrés au lieu de 210 livres pour les bardeaux ordinaires) réduit fortement les risques de soulèvement par le vent, les déchirements et le gondolage. De plus, Rustel est facile à poser car l'absence de fentes élimine la perte de temps qui résulte de l'alignement vertical et facilite un alignement horizontal rapide. Avec Rustel on est gagnant sur toute la ligne... d'un bout à l'autre.

Matériaux de construction Domtar Ltée

**DOMTAR**